



MICROFICHE N°

05733

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

Rapport D'activités

CAMPAGNE 1982 | 83

1^{ère} Partie

FEVRIER 1984

S O M M A I R E

CAMPAIGN 1982 / 1983

I / ACTIONS DE PROMOTION DE LA PRODUCTION

P a g e

2°) Production locale de semences maraichères	2
3°) Importation de semences	3
4°) a/ Production de plants	5
4°) b/ Expérimentation - Démonstration	7
5°) Cultures de diversification dans les abris-serres plastiques	8
6°) Intensification	11
7°) Vulgarisation	13
8°) Evolution des importations de semences maraichères	17
9°) Statistiques d'importation de semences de P.D.T	18
10°) Evolution de la production des cultures maraichères	19
11°) Evolution des surfaces sous grands abris-serres	20
12°) Transformation des légumes	21

II/ PROJET DE MULTIPLICATION DE SEMENCE DE POMME DE TERRE

A/ Déroulement de la campagne	
1°) Choix des multiplicateurs	23
2°) Conduite technique	25
B/ Remarques générales	38
C/ Conclusions et suggestions	40

ACTIONS DE PROMOTION DE LA PRODUCTION

Ce sont principalement :

- La production de semences de pomme de terre destinées aux cultures d'arrière - saison.
- L'approvisionnement en semences et plants.
- Les essais de diversification et d'intensification
- L'expérimentation, démonstration et la vulgarisation-rayonnement.
- Les essais de lutte contre les nématodes .

On se propose dans ce qui suit d'en donner les principaux résultats chiffrés et les conclusions qui s'imposent.

2°/- PRODUCTION LOCALE DE SEMENCES MARAICHÈRES

Elle a pour but d'une part de multiplier et diffuser les variétés sélectionnées par l'I.N.R.A.T et d'autre part de mettre au point des normes qui serviront pour l'établissement des coûts de production lorsqu'on envisage une production nationale de nos besoins en semences maraichères.

Pour la campagne 1982 / 1983, la production de semences par la G.I.L. dans ses centres de Monastir et de Sfax a été la suivante :

(ESPECES VARIETE)	(NOMBRE DE LIGNEES)	(PRODUCTION EN KG DE PIMENT ROUGE)	(QUANTITE DE SEMENCES EXTRAITES (KG))	(RENDEMENT EN SEMENCES (KG))
(PIMENT)				
BELOI	15	3930	98,600	2,50
MESKI	9	1015	13,500	1,33
O'MIRAT	4	448,400	10,700	2,38
SETHANA	3	287,600	4,000	1,39
KOFA	4	126,500	12,800	9,80
BAFLOUTI	3	118,000	10,000	8,47
HABEUL	2	102,500	5,500	5,38
KAIROUAN	3	50,000	2,400	4,80
(TOTAL)		6080,000	157,300	2,58
(PASTE-QUE)				
GIZA			40	
(CONCOMBRE)				
LOCALE			23	
(HARICOT)				
CRISTAL			90	

3° / IMPORTATION DE SEMENCES

3.1 / DE PRIMEURS

ESPECES	VARIETES	QUANTITES/KG	
TOMATE	H 53 - 5	70,000	
	H 53 - 4	30,000	
	RUSTREL	3,000	
	VERONE	15,000	
	CARMELLO	2,000	
	NORIA	2,000	
	F 120 ELCY	3,000	
	LUCY	2,500	
MELON	CONDOR	45,000	
	SAVOR	3,000	
	6802	70,000	
	ORLINDABEL	51,000	
	DOUBLON	15,000	
	GIVARO	5,000	
	SUPER SPRINT	5,000	
PIMENT	ANAHAIM	4,000	
	MARCONI	1,000	
COKICOPBRE	PEPINEX	15,000	GRAINES
	VERCOR	55,000	GRAINES
	VIREL	16,500	GRAINES
COURGE	GRISON	3,000	
	DIAMANT	2,000	
ALBERGINE	BONICA	4,000	

La valeur de ces semences est de 150.000 D (C et F).

3 . 2 | DE SAISON

ESPECES ET VARIETES	QUANTITE EN KG	OBSERVATIONS
ALORGINE	25	La valeur (C et F) de ces semences est de 160.000 Dinars.
CAROTTE	950	
CELERI	150	
CHOU	700	
CHOU FLEUR	50	
COURGETTE	80	
EPINARD	100	
FENOUIL	100	
HARICOT	4200	
LAITUE	130	
MELON	658	
NAVET	1500	
DIGNON	1050	
PASTEQUE	6538	
PETIT POIS	5000	
POIREAU	10	
RADIS	700	
TOMATE	2750	
PIMENT	80	
BLETTE	100	

4. a) PRODUCTION DE PLANTS

La production de plants dans les pépinières du D.I.L. a été la suivante :

CENTRES	E S P E C E S			
	TIGRUE	PLANT	POIVRON	ALBERGINE
POHASTIR	820.820	104.370	37.550	8.200
SFAX	497.850	198.770	8.300	-
SOLISSA	580.000	42.000	-	-
EL ALIA	40.000	-	-	-
TOTAL	1 948.670	425.040	43.850	6.200

L'écoulement des plants de tomates et de piments par gouvernorat est comme suit :

GOUVERNORATS	NOMBRE DE PLANTS DE TOMATE	NOMBRE DE PLANTS DE PIMENT	TOTAL DES PLANTS
SFAX	473.700	192.100	665.800
MONASTIR	432.420	90.850	523.070
SOUSSE	243.350	76.500	319.850
MAJIDIA	72.790	18.350	91.140
KAIROUANI	53.900	25.100	79.000
SIDI BOU ZID	26.450	5.200	31.650
GABES	5.400	7.000	12.400
CAP BON	586.900	46.200	633.100
GAFSA	-	6.500	6.500
DIZERTE	43.850	-	43.850
TABARKA	2.000	2.000	4.000
SILIANA	1.400	2.500	3.900
TOTAL	1 921.960	472.100	2 374.060

4. 6) EXPERIMENTATION - DEMONSTRATION

- 7 -

Dans le cadre du programme d'Expérimentation -Démonstration on a mis en place une collection de variétés classiques en plus de certaines nouveautés pour servir comme base de Vulgarisation pour les visiteurs de nos centres et comme référence pour le comportement de ces différentes variétés en fonction des variations climatiques annuelles.

COMPORTEMENT VARIETAL DE LA TOMATE

VARIETES	SERIE DU 7/10/82 REPIQUAGE DU 18/11/82			SERIE DU 25/11 82 REPIQUAGE DU 8/1/83		
	RENDEMENT (T / HA)	PRECOCITE AU 30/4/83 (T/HA)	% DU 1er CHOIX	RENDEMENT T / HA	PRECOCITE AU 30/4/83 (T/HA)	% DU 1er CHOIX
VERONE	113,081	18,744	21,84	95,118	12,331	32,85
LUCY	98,051	34,184	7,9	74,095	14,243	7,84
H. 63/5	73,783	27,518	9,89	114,512	14,537	31,24
H. 63/4	108,361	18,044	59,18	104,585	18,112	39,98
F. 120	90,547	19,275	8,8	21,781	2,154	5,19
MELODY	70,103	23,242	2,85	28,400	10,084	9,65
SOFIA	74,413	37,353	18,58	-	-	-
TIRANA	75,951	30,917	12,78	-	-	-
NORIA	98,538	18,204	14,42	74,253	3,524	8,82
TANGO	97,987	25,580	30,93	-	-	-
QUATLOR	118,592	27,843	27,45	85,872	14,039	34,18
PYROS	86,510	15,848	10,88	-	-	-
CINTRA	81,871	40,329	8,78	-	-	-
LUCA	88,040	33,491	14,08	88,297	19,470	11,15
CARMELLO	78,048	38,551	18,04	132,488	8,728	52,38
DIEGO	89,654	21,308	34,16	89,583	8,178	15,85
TETRALINE	130,178	38,658	30,28	119,838	18,817	25,87
FANDANGO				125,958	8,143	80,82
BOULDA				88,339	2,831	5,41
BTLBOS				111,274	12,820	20,23
FUTURIA				102,817	18,259	28,8
FERIA				180,295	8,072	38,35
RUSTREL				88,844	12,380	34,77

5°) CULTURES DE DIVERSIFICATION DANS LES ABRIS SERRES
PLASTIQUES

5.1) CULTURE D'AUBERGINE

DATE DE SEMIS	DATE DE REPIQUAGE	DATE DE DEBUT RECOLTE	DATE DE FIN DE RECOLTE	PRECOCITE / HA AU 15/4/83 (T / HA)	RENDEMENT PAR HA	RENDEMENT PAR PLANT (KG)
0/9/82	12/10/82	8/1/83	14/9/83	22,275	50,850	4,825

Cette culture a donné un excellent rendement bien que la durée de sa végétation ait été relativement longue.

5.2) POIVRON

VARIETES	DATE DE SEMIS	DATE DE REPIQUAGE	DATE DE DEBUT DE RECOLTE	DATE DE FIN DE RECOLTE	PRECOCITE PAR HA AU 120/4/83 (T / HA)	RENDEMENT (T / HA)	RENDEMENT PAR PLANT KG
ESTEREL	8/9/82	13/10/82	10/1/83	13/8/83	14	41,250	1,650
LAMUO	18/10/82	10/12/82	8/4/83	2/8/83	23,175	30,100	1,204

5. 3) CONCOMBRE

DATE DE SEMIS : 4. 1. 1983

DATE DE DEBUT DE RECOLTE : 28. 3. 83

DATE DE FIN DE RECOLTE : 1. 8. 1983

VARIETES	PRECOCE AU 120/5/83 (T/HA)	RENDMENT TOTAL (T / HA)	RENDMENT PAR PLANT (KG)
AVIR	69,400	102,500	5,125
ROKET G.S	64,150	93,240	4,682
JASON	75,450	103,800	5,180
NORMAL	69,040	86,540	4,842
LOCAL	40,080	61,420	3,071
BETTA G. M. R	49,580	60,240	3,012

Comme il ressort de ce tableau, on constate que la Culture du Concombre peut être très productive. Il y a lieu cependant de choisir parmi ces variétés celles qui s'adaptent bien au goût du consommateur tunisien à moins qu'on envisage l'exportation dans la mesure où cette opération s'avère rentable.

5. 4) COURGETTE

VARIETES	DATE DE SEMIS	DATE DE DE- BUT DE RECOLTE	DATE DE FIN DE RE- COLTE	RENDMENT / TOTAL (T / HA)	RENDMENT / PLANT EN KG
MAIT	20/3/82	13/11/82	10/5/83	24,834	4,127
GRISON	13/2/83	8/4/83	2/8/83	30,100	2,020

5. 5) HARICOT VERT

VARIETE	DATE DE SEMIS	DATE DE DEBUT DE RECOLTE	DATE DE FIN DE RECOLTE	RENDEMENT T / HA
FIN DE BAGNOL	22/ 9 / 82	13/ 11/82	3/ 2 / 83	7,190
ROYAL NEL	22/ 9 /82	13/ 11/82	7/ 2 / 83	8,047
CRISTAL	22/ 9 /82	13/ 11/82	27/1 / 83	3,740
FIN DE BAGNOL	11/ 10/82	16/12/82	14/3/83	5,290

La culture de l'haricot peut très bien être considérée comme culture d'intensification et constitue un bon précédent cultural pour toutes les espèces. Elle doit à l'avenir être largement vulgarisée et ce d'autant plus que l'écoulement du produit ne constitue pas un problème.

6*) 7 NTENSIFICATION

(CULTURE	VARIETE	DATE DE SEMIS	DATE DEBUT DE RECOLTE	DATE DE FIN DE RECOLTE	RENDEMENT PAR HA.
(1er (HARICOT	FIN DE BAGNOL	22/9/82	13/11/82	3/2/83	7,190
(2eme (CONCOM- (BRE LOCAL	LOCAL	9/2/83	18/4/83	23/6/83	79,064

(CULTURE	VARIETE	DATE DE SEMIS	DATE DEBUT DE RECOLTE	DATE DE FIN DE RECOLTE	RENDEMENT PAR HA.
(1er (HARICOT	ROYAL MEL	22/9/82	13/11/82	7/2/83	6,047
(VERT					
(2eme (COURGET- (TE	GRISON	10/2/83	8/4/83	2/8/83	38,110

(CULTURE	VARIETE	DATE DE SEMIS	DATE DEBUT DE RECOLTE	DATE DE FIN DE RECOLTE	RENDEMENT PAR HA.
(1er (HARICOT	FIN DE	11/10/82	18/12/82	14/3/83	5,280
(VERT	BAGNOL				
(2eme (MELON	88. 02	15.11/1/83	10/6/83	27/7/83	22,620
		18.21/3/83			

TAT DES RENDEMENTS ENREGISTRES DANS LES DIFFERENTES PARCELLES
DU G.I.L

CULTURE	THEME	SERRE N°	PRODUCTION TOTALE / SERRE	RENDEMENT (T/ HA)	LIEU
TOMATE	Comportement	12	3,880 T	75,620	MONASTIR
	Variétal	13	4,088	77,691	"
	de tomate	23	5,238	99,522	"
		24	3,989	75,411	"
		19	3,866	73,456	"
		21	3,719	70,681	"
		1	5,064	88,906	ISFAX
		2	5,259	102,825	"
		4	4,094	79,878	"
	Production de tomate	5 3	4,312 5,519	84,232 120,230	MONASTIR
PIMENT	Comportement Variétal	27	1,197 T	22,700	MONASTIR
	Production	10	1,510	33,550	"
AUBERGINE	Production	15 13	3,205 T 3,571	55,85 66,685	MONASTIR ISFAX
POIVRON	Production	17 26 11 12	2,023 T 1,425 2,833 2,831	41,250 30,100 49,168 49,131	MONASTIR " ISFAX ISFAX
	Production	1 8 7 10	381,850 kg 323,800 262,750 200,300	7,180 8,047 5,280 3,740	MONASTIR " " "
	Comportement variétal	20 2	1,423 T 2,065	28,573 48,780	MONASTIR "
	Production	7 3 6	0,8585 1,788 1,605	22,620 35,078 29,930	" ISFAX ISFAX
CONCOMBRE	Comportement	5	5,4995 T	88,480	MONASTIR
	Variétal	7	2,2103	43,169	ISFAX
	Production	1 11 15	3,477 3,1811 2,9805	79,064 67,740 55,284	MONASTIR MONASTIR ISFAX
	Production	8 18 6	1,8124 T 1,3299 3,335	30,100 24,834 85,136	MONASTIR MONASTIR ISFAX

7°) VULGARISATION : JOURNÉE D'INFORMATION SUR LA TOMATE

LE 15 MARS 1983

avec la Participation de Mr le Chef de Laboratoire des Cultures
Maraichères Monsieur Maccour HAMZA. (I. N. R. A. T)

NOMS ET PRENOMS DES ASSIS- TANTS	QUALITE	ORGANISME
(MOKTAR BEN BELGACEM	INGENIEUR PRINCIPAL	OMIVAN MONASTIR
(HALAGUI ALI	CHEF PERIMETRE	OMIVAN BEKALTA
(MOKTAR OUMES	I. T. E	OMIVAN SOUSSE
(BELGACEM FREDJ	ADJOINT TECHNIQUE	BEMBLA
(MOHSEN DERRECH	PERIMETRE BENI HASSEN	-
(MAHMOUD ZIBBA	AGENT TECHNIQUE	OMIVAN BEKALTA
(LAHSINI EZZEDDINE	ADJOINT TECHNIQUE	IMOKINE
(JENNELI AHMED	I. T. E	INRIAT
(BEN ABDERRAHMAN SALEM	AGENT TECHNIQUE	IPPI BEMBLA
(SLAMA FADUZI	INGENIEUR ADJOINT	IPPI SAHLINE
(SAAD MYRIAM ALAYA	.	IMOKINE
(TRIMECHE ABDELPELLEH	ADJOINT TECHNIQUE	IPPI MONASTIR
(AHMED HADI	INGENIEUR ADJOINT	IPPI MONASTIR
(MABROUK ADRI	.	IPPI BEMBLA
(MOHAMED ACHOU	.	IMONASTIR
(MOHAMED BOURAOUI	AGRICULTEUR	IMONASTIR
(HACEUR HAYZA	CHEF LABORATOIRE INRIAT	ITUNIS
(ALI FREDJ	C.R.D.A	IMONASTIR
(GRATED SALEM	OMIVAN SFAX	
(KAMOUH MOHAMED		OMIVAN
(ABDERRAHMAN OMAROU	ADJOINT TECHNIQUE	IMOKINE

Cette journée a été l'occasion d'échange d'informations
d'expériences entre les techniciens et les maraichères

Les différentes caractéristiques des variétés de tomates,
l'avantage de l'utilisation des variétés à croissance déterminée et
le recours au vibrateur constituent les principaux thèmes de ces
rencontres.

APPLICATION DU PROCARPIL ET UTILISATION DU

VIBREUR SUR TOMATE LISTE DES

AGRICULTEURS TOUCHES

NOMS DES AGRICULTEURS	LOCALITE	NATURE DE TRAITEMENT	NOMBRE DES SERRES
MAHMOUD LAUDINI	SIDI BOU ALI	PROCARPIL ET	1 SERRE TOMATE H.83/5
ABDESSLEM GUEDES	CHUTT MARIEM	VIBREUR	" " " "
MAHMOUD SOUGHJIR	CHUTT MARIEM		1 SERRE TOMATE MELODY
ABDERRAHMAN HAMADI	DJEMEL		1 SERRE TOMATE H. 03/5
AMOR BAAMANDOU	BEKALTA		" " " "
SALEM AIED	BEKALTA		" " " "
BEDHIR BEN YOUSSEF	BEKALTA		1 SERRE TOMATE LUCY
PRISON CIVILE	MAHOTA		1 SERRE TOMATE H.83/5
MEDI SENAN	MAHOTA		" " " "
SADOK HARBECH	MAHOTA		" " " "

PLAN DE TRAITEMENT :

- 2 lignes traitées au vibreur
- 3 lignes traitées au procarpil
- 3 lignes témoin

REMARQUES

Le Procarpil est donné gratuitement par la Délégation Régionale du G.I.L à titre d'aide aux agriculteurs (100 cc par agriculteur).

Quant au vibreur on le fait circuler aux Maraichers lors de chaque visite. On donne le temps nécessaire à l'exploitant pour réaliser le traitement et surveiller de près par un technicien du G.I.L pour assurer correctement l'opération.

Déroulement de l'opération :

Dès le début du mois de février on a commencé à effectuer nos visites aux agriculteurs. Période où on a enregistré une baisse remarquable des températures notamment pendant la nuit.

Il s'est avéré que la quasi totalité des Maraichers sont intéressés au vibreur vu qu'il n'entraîne pas de risques au niveau formation des fruits (fruits creux), si la température se trouve élevée son utilisation n'entraîne pas de dégâts similaires à ceux causés par les phytohormones.

VULGARISATION : P. D. T

Dans le cadre de la Vulgarisation, une parcelle de Pomme de Terre La rhinon a été plantée dans la région de Kalaa Kebira en vue de tester 5 variétés de Pomme de Terre: Ajax, Resy, Amince, Sahel, Clauster et Spunta.

Les travaux de préparation du sol se résument comme suit :

- Un labour
- Epannage d'engrais { - Super 45 : 100 kg
- Sulfate de potasse : 100 kg

suivie par un labour d'enfouissement et d'un gersage.

- Plantation vers la 2ème quinzaine du mois de février dans des billons.

- Écartement { - 80 cm entre les billons
- 40 cm sur les billons

- Soins Cultureux :

- Deux irrigations avant la levée
- Nitrage suivi d'un binage et buttage
- Un second nitrage accompagné d'une irrigation
- Trois interventions durant tout le cycle végétatif avec du cuprosen et du Dhitane M. 45.

1) PRODUCTION :

VARIETES	DATE DE PLANTATION	QUANTITE DE SEMENCES (KG)	SUPERFICIE PAR VARIETE EN M2	PRODUCTION (T)
(AJAX	23/2/83	100 KG	364,150	0,374
(RESY	23/2/83	100 KG	815,00	0,726
(AMINCA	23/2/83	100 KG	418,20	0,477
(SAHEL	23/2/83	200 KG	820,25	1,015
(CLAUSTER	25/2/83	200 KG	868,40	1,000
(SPUNTA	25/2/83	200 KG	850,50	1,474
(TOTAL	-	900 KGS	3937,50 m2	5,068

.../...

2 / RENDEMENT PAR HA

VARIETES	CALIBRE		TOTAL EN KI	SUPERFICIE EN M2	RENDEMENT PAR M2	RENDEMENT PAR HA
	GRDS	PETIT				
AJAX	302	72	374	1364,15	1,027	10,270
RESY	547	170	728	1815,00	1,180	11,804
AMINCA	428	51	477	1418,20	1,140	11,406
SAHEL	925	90	1015	1820,25	1,237	12,374
CLAUST/R	850	150	1000	1889,40	1,150	11,502
SPUNTA	1324	150	1474	1850,50	1,733	17,330

Il ressort de ce tableau que la Variété Spunta tient la 1ère place suivie respectivement pour la variété Sahel (12,274), Resy (11,804), Clauster (11,502), Aminca (11,406), et Ajax (10,270).

N.B Date d'arrachage le 21, 23, 24 et 30/5/83

PARAIKHES

ESPECES	REALISATION DES IMPORTATIONS (EN KG)				
	1977/ 78	1978/ 79	1979/ 80	1980/ 81	1981/ 82
LAURELINE	25	251	7	31	75
BETTERAVE	230	135	330	327	915
CARON	157	285	250	230	480
CAROTTE	4.045	1.435	3.889	1.673	5475
CELERI	155	213	420	84	570
CHICOREE	102	167	100	127	282
COURGE-COURGETTE	435	575	610	686	325
CORNICHON	-	350	25	10	55
CONCOMBRE	-	-	50	101	70
CHOU	705	786	922	1.150	2180
CHOU FLEUR	261	203	156	229	800
CHOU RAVE	59	20	25	50	250
EPINARD	2.680	2.230	1.950	1.880	2725
FENOUIL	120	265	325	372	769
FRICOT	1.200	4.069	4.400	5.380	8.600
LAITUE	514	271	688	608	939
MELON	1.094	2.354	2.842	3.052	2.781
NAVET	9.685	8.360	9.875	10.725	14.870
OIGNON	1.739	1.181	2.350	2.456	4.345
PASTENUE	27.795	43.930	68.730	56.387	28.157
PIMENT	394	833	786	1.194	929
POIREAU	139	118	255	15	184
POIREE	469	558	800	890	1099
PERSIL	105	23	155	100	1365
PETIT POIS	194.000	237.000	121.500	5.000	27.820
RADIS	2.620	7.085	9.450	9.630	13.352
TOMATE	5.514	3.435	2.958	6.040	7954
FEVE	-	-	20.000	10.000	-
OLETTE	-	-	-	-	-
COMBO	-	-	-	-	-
FRAISIER	-	-	1188.000	1.914.400	1.715.000
	242.242	215.779	254.706	118.489	126.985

9°/ STATISTIQUES D'IMPORTATION DE SEMENCESDE POMME DE TERRE

CAMPAGNE		QUANTITE (T)
[1960 - 61		2500
[1961 - 62		2843
[1962 - 63		4500
[1963 - 64		3987
[1964 - 65		5730
[1965 - 66		6898
[1966 - 67		6359
[1967 - 68		5180
[1968 - 69		7625
[1969 - 70		6850
[1970 - 71		7555
[1971 - 72		7895
[1972 - 73		6600
[1973 - 74		10388
[1974 - 75		11650
[1975 - 76		8880
[1976 - 77		5739
[1977 - 78		11210
[1978 - 79		11520
[1979 - 80		10719
[1980 - 81		11310
[1981 - 82		13375
[1982 - 83		15322
[1983 - 84		16500

N. B : Pour les trois dernières campagnes la valeur respective des importations Coût et Frêt est de 2,8 ₣D , 3,8 ₣D , 5,4 ₣D . La subvention a été respectivement de 1,08 ₣D, 1,072 ₣D , 2,3 ₣D .

SOURCE : OFFICE DES CEREALES ET C.I.L

10° / E VOLUNTÉ DE LA PRODUCTION DES CULTURES MARAÎCHÈRES

EVOLUTION (EN LITRES)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
CULTURE											
ANNEE	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
TOMATE	227.000	777.000	258.000	250.000	320.000	260.000	260.000	300.000	360.000	280.000	360.000
PORTÉ DE TERRE	71.000	101.700	110.000	105.000	65.000	105.000	125.000	130.000	140.000	110.000	150.000
PIMENT	82.000	163.000	100.000	120.000	125.000	130.000	130.000	115.000	124.000	90.000	130.000
MELON	171.000	207.000	185.000	250.000	210.000	220.000	300.000	280.000	280.000	310.000	320.000
PASTÈQUE	10.400	15.000	17.000	13.000	14.000	14.000	14.000	13.000	18.000	15.000	12.000
ARTICHAUT	57.000	70.000	69.000	70.000	61.000	95.000	65.000	90.000	80.000	100.000	80.000
LEGUMES	200.000	164.000	186.000	187.000	187.000	205.000	215.000	225.000	225.000	225.000	240.000
TOTAL	823.400	817.700	845.000	985.000	1.034.000	1.029.000	1.149.000	1.153.000	1.247.000	1.110.000	1.302.000

SOURCE : F. G. I. L.

11°/E EVOLUTION DES SURFACES SOUS GRANDS AGRIS - SERRES

(EN HECTARES)

ANNEES	1975	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
GOUVERNORATS								
KENASTIR	1,2	17,6	21	58,	116,3	207,4	278,4	278,5
MEDEUL	6	16	27	47,2	70,5	100	159	127,8
SOUASSE	2	16,3	26	29	56,6	82,5	98,6	108,4
SFAX	0,7	11,4	18,2	33	40	78,6	125,3	134,4
MONDIA	-	-	1,4	15	17,2	26	47	70,4
BIZERTE	-	1,2	7,4	9,5	11	23,4	24,3	29,6
ZAGHOUAN	1	11,3	11	15	16,4	15,6	10	18,8
GABES	0,3	0,3	2,5	4,1	7,3	13,4	26,2	26
TUNIS	-	-	11	12,2	12	14,3	14,2	18,2
KAIROUAN	-	-	-	-	-	2,2	12,1	14,4
GAFSA	-	-	-	10,05	10,2	14,3	20	23,2
TOZEUR	-	-	-	-	0,7	4,5	7,8	7,3
JENDOUBA	-	-	11,3	12	12,3	15,5	16,3	18,3
AUTRES GOU-								
VERNORATS	-	10,05	10,3	12	12,3	10	26,4	31,5
TOTAL	11,2	50,15	105,1	196,85	323	586,70	881,60	882,90

SOURCE : G.I.L - OFFICES ET C.R.D.A

12° / TRANSFORMATION DES LÉGUMES (1)

ANNEE	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
PRODUIT								
TOTAUX (OCT)	77.500	60.000	25.500	26.500	30.600	41.000	21.000	38.000
PRODUIT (OCCUPATION)	7.100	9.000	8.400	7.200	7.500	8.000	10.600	4.000
PRIX DE CESSION DE LA TAVITE INDIVIDUELLE (L/	24	28	28	26	30	35	42	50

N.B : Les quantités de semi - Conserves varient de 10 à 14000 T/ an.

SOURCE : C.I.L. - CICA

PROJET DE MULTIPLICATION DE SEMENCES

DE POMME DE TERRE

Il est indéniable qu'après sept années d'exécution, le projet a abouti à des résultats satisfaisants et encourageants. Ceci ne doit évidemment pas, constituer une entrave à la bonne marche du projet dans le futur, en effet et à partir de la campagne prochaine 1983/1984, des semences destinées aux cultures de primeurs seront produites et stockées dans les entrepôts frigorifiques de Solimen, fruits de la Coopération Tuniso-Canadienne.

Parallèlement à cela, le projet continuera à produire des semences d'arrière-saison destinées surtout aux zones continentales du pays qui ne peuvent les produire sur place puisque la plantation a généralement lieu au cours du mois d'août pour éviter les gels précoces (Novembre) d'où le fait de disposer de semences "réveillées".

Le tableau suivant, nous donne une idée sur l'évolution de la production de semences à partir de la campagne 1975/1977 époque à laquelle le projet a démarré.

CAMPAGNES	PRODUCTION BRUTE EN T	PRODUCTION DE SEMENCES/T
(1975 / 1977	147,500	63,500
(1977 / 1978	305,700	159,500
(1978 / 1979	485,500	319,700
(1979 / 1980	906,000	680,000
(1980 / 1981	1.389,000	950,000
(1981 / 1982	1.350,000	740,000 (Mildiou)
(1982 / 1983	-	948,414
(1983/ 1984 { P	-	{ 1.300,000
{ AS	-	{ 1.300,000

* Prévisions : P = Primeur

AS = Arrière-saison.

Pour ce qui est de la prochaine campagne 1983 / 1984 , la production de semence intéressera deux niveaux différents à savoir : la culture de primeur avec 1300 tonnes, et celle d'arrière-saison 1300 tonnes également.

La plupart des semences obtenues, a été absorbée par les régions continentales à hiver rigoureux, ne leur permettant pas une plantation précoce (Décembre - janvier).

Notons enfin, pour terminer cette introduction, que certains privés et Coopératives de Services Agricoles se sont approvisionnés eux aussi en semences du projet.

A) DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE

1) Choix des multiplicateurs :

Jusque là, les multiplicateurs ont été choisis dans la région du Cap - Bon, et ce pour plusieurs raisons parmi lesquelles on peut citer :

- Les conditions climatiques qui s'y prêtent (ni trop chaud, ni trop froid) ,
- Le bon niveau de Technicité, que possèdent les agriculteurs en cette matière, considérée, à juste titre d'ailleurs, comme étant une culture de tradition.
- La possibilité de grouper un grand nombre de champs dans une aire géographique limitée ce qui nous permettra de les suivre normalement avec le temps qui nous est imparti.

Ainsi donc, il s'avère que la zone du Cap- Bon est celle qui est la plus indiquée dans ce genre de multiplication. Il n'en demeure pas moins que dans l'avenir, nous pensons étendre nos activités à d'autres régions, surtout que l'on envisage d'attaquer le second volet du projet, à savoir, la production de plants destinés aux cultures de primeur. Dans ce cas des zones comme Jendouba, Basse Vallée de la Medjerda, Bizerte et le Sahel peuvent être retenus, sans oublier, pour autant, l'encadrement à fournir.

Le fait d'envoyer tôt les semences produits, vers les zones continentales, pour une plantation précoce (début Août) suppose un ar-
rechage, fait lui-aussi, suffisamment à l'avance pour pouvoir disposer
de plants " réveillés " à temps, et c'est l'un des grands critères qui
nous a poussé à retenir le Cap-Bon où les gelées sont relativement rares.

Par ailleurs, nos multiplicateurs sont choisis parmi les trois
groupes suivants :

- Les Agro-combinats
- Les privés et
- Les Coopératives de production agricole.

Au cours de la campagne agricole 1982/1983, notre choix s'est porté
sur (30) multiplicateurs, qui sont les suivants :

LISTE DES MULTIPLICATEURS
(CAMPAGNE 1982/83)

N° D'ORDRE	MULTIPLICATEURS
1	FERME PILOTE ERROUKI
2	DR. AZAIEZ MOKTAR
3	BEN HASSINE MOHAMED
4	MATLOUTHI MOHAMED
5	CHELBI MUSTAPHA
6	BOUNASRI HAMMOUDA
7	AC. M'RAISSA
8	A.C. EL KHIER
9	LADHIBI ABDELLAZIZ
10	ALI BEN AMARA GUERIANI
11	ZIADI MONCEF
12	HANOUFI JAMEL
13	ZIADI TARAK
14	BOUABID HAMMADI
15	BEN M'NA ABDELKRIM
16	KABTHANI ABDELHAMID
17	BEN M'NA KHOMELIS
18	MOHAMED BEN BECHIR BEN M'NA
19	MESSOUD BEN ROUBA
20	TOUMI BEN AHMED BEN M'NA
21	ALLALA BEN JILANI BEN M'NA
22	ZIADI MUSTAPHA
23	CHARRADI NOUREDDINE
24	MAILED BEN BEJI CHELBI
25	MOHAMED BEN AHMED BEN KAHILA
26	MOHAMED BEN M'DAREX BEN M'NA
27	KHOMELIS BELKHADEN
28	NACEUR BEN M'NA
29	Mme CHARRADI MONIZA
30	C. P. R. A SAIDA

2) CONDUITE TECHNIQUE

Il s'agit d'un certain nombre de points qu'il faut élucider :

a) Choix des parcelles

En plus de fait qu'il faut tenir compte du profil du multiplicateur (celui-ci doit avoir une expérience certaine dans domaine de la culture de la pomme de terre), il y a aussi d'autres critères de base à savoir :

- Propreté du terrain, celui-ci doit en aucun cas, être infesté de plantes adventives difficiles à combattre telles que le chiendent, l'oxalis, le cyperus etc....

- Assollement pratique, se rapprochant, le plus possible de ce qui devrait être fait.

- Texture du sol (ni trop sableux, ni trop argileux)

- Topographie adaptée à l'irrigation dans le cas de la raie.

- Eau suffisante et de qualité tolérable

- Existence de brise-vents.

b) Préparation du sol

Il s'agit de l'une des plus importantes opérations délicates à réaliser, vu le fait qu'elle a des retombées directes sur les résultats obtenus.

En effet les champs de cultures ayant donné des bas rendements sont ceux qui renferment encore des mottes, donc non travaillés convenablement.

En général , un bon labour de 30 cm suivi de deux à trois recroisements, selon la nature du terrain, sont nécessaires.

c) Engrais utilisés

D'une manière générale, la qualité du fumier organique utilisé n'est pas toujours homogène (stades de décompositions variables). Les meilleurs résultats sont obtenus à partir de fumier bien décomposé, car dans cet état, il est facilement incorporé au sol.

De même que les doses utilisées à l'hectare ne soit pas toujours les mêmes et varient de 15 à 40 tonnes.

Quant aux engrais minéraux utilisés, ils sont appliqués dans les limites suivantes :

- Super phosphates 45% : 500 à 600 kg / ha
- Sulfate de Potasse 52% : 400 à 500 kg / ha
- Ammonitre 33% (Azote) : 300 à 600 kg / ha.

L'Ammonitre a été apporté en couverture et en deux ou trois fois selon le cas et au plus tard avant la moitié du cycle végétatif de la plante, pour que cette dernière puisse s'occuper uniquement et par la suite du grossissement des tubercules (la croissance végétative étant arrêtée).

Suite à différents articles parus dans la bibliographie et mentionnant le fait que l'Azote utilisé en localisation (donc à la plantation) a des effets bénéfiques sur la plante d'une manière générale et sur le rendement en particulier, notre attention a été attirée par ce point qui mérite d'être examiné de plus près. Nous pensons qu'il est souhaitable de faire des tests dans un premier temps avant de voir l'opération se généraliser surtout au niveau des plants pré-germés (donc pré - repiqués).

d) Variété utilisée

Parce qu'elle a un comportement satisfaisant en arrière-saison seule la variété Spunta a été utilisée . Pour ce qui est des semences de base utilisées, elles sont importées par le biais, de l'office des céréales pour des raisons de prix de revient, mais une fois ces quantités deviennent importantes, le G.I.L pourra le cas échéant, être chargé de l'importation directe.

Parmi les problèmes de multiplication posés au niveau de l'Agriculture , c'est d'abord le prix de cession des semences de base (classe Elite), en effet le multiplicateur estime, à juste titre d'ailleurs, que le prix est très élevé. En plus le calibre n'est pas toujours homogène, il y a une forte proportion de gros tubercules qui restent à réduire autant que possible dans l'avenir.

Par ailleurs, la chronologie de l'importation des plants de base pourrait être la suivante :

- 1) le G.I.L. saisir en temps voulu, l'office des céréales de ses besoins en plants de base, à savoir la quantité, le calibre, la variété, aussi que la ou les dates (s) de livraison (s).

- 2) L'opération - importation peut-elle même se faire soit en une seule fois, soit encore en deux fois si le besoin se fait sentir (cas d'un très gros tonnage à distribuer).

- 3) La priorité, au cours du débarquement, doit être donnée aux semences de classe Elite (avant celles de la classe A).

- 4) L'organisme importateur, et en l'occurrence, l'office des céréales, mettre au courant le G.I.L. à propos de la date d'arrivée présumée, des semences quelque temps auparavant, ce qui permettra un gain de temps appréciable et moins de dégâts sur tubercules.

Enfin et pour terminer ce chapitre, notons avec regret le fait de nous livrer des semences de base gros calibre en majorité alors que notre demande ne porte que sur le moyen.

- e) Distribution de la semence et périodes de plantation :

Dans le tableau II qui suit figurent, notamment, les quantités de semence distribuées à chacun de nos multiplicateurs ainsi que les superficies plantées :

DISTRIBUTION DE LA SEMENCE

(CAMPAGNE 1982 / 1983)

MULTIPLICATEURS	REGIONS	NOMBRE DE PARCELLES	QUANTITE SEMENCES DE BASE (T)	SURFACE PLANTEE EN HA.
1	MENZEL TEMIME	4	30	89750
2	SOLIMAN	2	21	56450
3	MENZEL BOU ZELFA	8	20	45900
4	DOUALA	2	18	50200
5	DOUALA	1	17	46300
6	SOLIMAN	4	15	46650
7	SOLIMAN	4	15	42300
8	BOUARGOUB	3	15	38450
9	BIR MROUA	3	12	33500
10	DOUALA	2	12	30400
11	EL BRIJE	3	10	24500
12	DOUALA	2	10	26450
13	EL BRIJE	2	9	23700
14	EL BRIJE	3	8	22950
15	BIR MROUA	2	8	25550
16	"	1	6	17400
17	"	1	6	19500
18	"	1	6	17250
19	"	2	6	15450
20	"	1	6	18000
21	"	1	6	15200
22	EL BRIJE	3	6	15300
23	"	1	6	15400
24	DOUALA	1	6	15000
25	EL BRIJE	2	6	18150
26	EL BRIJE	2	6	20000
27	DOUALA	3	6	15950
28	EL BRIJE	1	5,200	14850
29	EL BRIJE	1	2	5200
30	SAIDA	1	2	5000
TOTAL		85	299,200	83 ha 5100

Le plus grand multiplicateur qui se trouve être la ferme pilote Errouki sise à Menzel Touine, a en droit à 30 tonnes.

Par ailleurs les multiplicateurs N° 1, 2 et 3 ont reçu presque le quart du total des semences de base distribuées et les douze premiers (soit le tiers du total) ont reçu les 2/3 des semences.

Enfin citons le cas du plus petit multiplicateur qui n'a reçu que 2 tonnes.

Quant aux époques de plantations, elles étaient surtout réparties sur le mois de Janvier 1983, comme le montre le tableau III suivant :

PERIODE DE PLANTATION
(CAMPAGNE 1982/1983)

MULTIPLICATEURS	PERIODES DE PLANTATIONS						
1	DU	2	/	1	AU	19	/ 1 / 83
2	DU	17	/	1	AU	24	/ 1 / 83
3	DU	1	/	1	AU	11	/ 1 / 83
4	DU	4	/	1	AU	17	/ 1 / 83
5	DU	3	/	1	AU	9	/ 1 / 83
6	DU	23	/	1	AU	6	/ 2 / 83
7	DU	10	/	1	AU	24	/ 1 / 83
8	DU	28	/	1	AU	6	/ 2 / 83
9	DU	18	/	1	AU	1	/ 2 / 83
10	DU	22	/	1	AU	1	/ 2 / 83
11	DU	1	/	1	AU	9	/ 1 / 83
12	DU	13	/	1	AU	19	/ 1 / 83
13	DU	3	/	1	AU	9	/ 1 / 83
14	DU	18	/	1	AU	3	/ 1 / 83
15	DU	7	/	1	AU	26	/ 1 / 83
16	DU	22	/	1	AU	26	/ 1 / 83
17	DU	6	/	1	AU	19	/ 1 / 83
18	DU	9	/	1	AU	28	/ 1 / 83
19	DU	22	/	1	AU	31	/ 1 / 83
20	DU	4	/	1	AU	7	/ 2 / 83
21	DU	19	/	1	AU	22	/ 1 / 83
22	DU	17	/	1	AU	20	/ 1 / 83
23	DU	16	/	1	AU	30	/ 1 / 83
24	DU	15	/	1	AU	17	/ 1 / 83
25	DU	4	/	1	AU	8	/ 1 / 83
26	DU	8	/	1	AU	19	/ 1 / 83
27	DU	15	/	1	AU	22	/ 1 / 83
28	DU	22	/	1	AU	25	/ 1 / 83
29	DU	28	/	1	AU	31	/ 1 / 83
30	LE	25	/	1			

Bien que la plantation a eu lieu au cours du mois de Janvier, les résultats étaient satisfaisants, mais ceci ne nous empêchera pas d'avancer un peu plus cette date vers le mois de Décembre par exemple afin d'éviter la teigne et les arrachages par temps chaud .

f) Irrigation

La méthode utilisée le plus couramment est celle de la raie. Ce système traditionnel continue à être utilisé malgré le gaspillage d'eau qui en découle et la main d'œuvre abondante que ça nécessite. Bien qu'il soit difficile d'arrêter un certain nombre d'irrigation commun pour tous les champs et toutes les localités, on peut dire que quatre à cinq irrigations sont nécessaires.

L'introduction de l'irrigation par aspersion peut-être introduite bénéfiquement dans les champs de grande envergure, à condition toutefois qu'il faut surveiller de très près les plantes afin d'empêcher la déclaration du Mildiou, maladie redoutable connue de la part de tous les multiplicateurs. Ce système nécessite, il est vrai , un investissement au départ, mais réduira beaucoup les frais d'irrigation par la suite.

g) Epuration

En matière de production de plants, le côté sanitaire est très important à respecter. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à opter pour la classe Elite dès le départ du projet, car elle est moins infestée par les maladies à virus, que la classe A (0,25 % contre 1 % au champs et 0,45 % contre 2,73 % au cours des opérations de post - contrôle. Cependant et après plusieurs années de pratique et d'observations nous nous sommes rebattus sur la classe A (pour les plants destinés à la culture d'arrière- saison) d'abord pour une question de prix (moins chère que la classe E) et puis, certaines années la classe A est tellement " saine " qu'elle se rapproche de beaucoup de la E.

Les foyers secondaires (c'est à dire ceux qui sont obtenus à partir des tubercules plantés) doivent être rapidement supprimés pour

ne pas évoluer et toucher les autres plantes saines, lorsque les conditions climatiques sont favorables (apparition des pucerons nilés).

L'Épuration n'est pas encore considérée comme étant une opération ancrée dans l'esprit de nos multiplicateurs, en dépit des efforts déployés dans ce sens, et malgré cela, les techniciens du projet continueront toujours à leur expliquer la portée bénéfique de l'opération, puisqu'elle est considérée comme étant la base de confirmation ou de refoisement du champ.

En tenant compte des résultats, obtenus jusqu'à ce jour, un champ bien épuré par le multiplicateur , ne doit pas compter plus de 5 % de plantes " virosées ", essentiellement par le virus de l'enroulement.

Notons pour finir ce paragraphe que pour lutter contre les attaques primaires de virus (dues essentiellement au vol des pucerons) l'utilisation des produits insecticides efficaces contribue largement à diminuer le nombre de ces aphides sans toutefois les éliminer complètement , c'est pourquoi il faut continuer les épurations en même temps que les traitements (les produits phytosanitaires sont livrés aux multiplicateurs en même temps que la semence de base, afin de les inciter à combattre les insectes et les champignons).

h) Etat général des champs de Multiplication

A l'inverse de la campagne 1981 / 1982, la campagne 1982/1983 s'est déroulée normalement sans mildiou. Les champs étaient bien entretenus et acceptables dans leur totalité, par conséquent il n'y a pas eu de refus. Ceci ne veut pas dire, évidemment qu'il n'y a pas d'améliorations possibles à apporter.

On ne peut aborder le problème de multiplication de semences de pomme de terre sans soulever la cas de créer des zones protégées à cet effet . Le résultat sera que les champs de multiplications dans une zone déterminée seront prioritaires par rapport à ceux destinés à la culture

de consommation, ce qui nous évite des contaminations.

A la limite on peut instituer l'aménagement d'une bande minimale (qui reste à définir) entre les deux champs de culture.

1) Défanage

Cette opération consiste à éliminer la totalité de la végétation, en la détruisant par des procédés déterminés. Elle a plusieurs buts à la fois :

- D'abord éviter les attaques tardives, par l'intermédiaire des insectes - vecteurs
- Limiter, autant que possible le grossissement des tubercules.
- Permettre à la peau de bien se subériser (ce qui a un côté bénéfique en cours de stockage).

Le défanage lui-même n'est prononcé, que suite à plusieurs sondages effectués pour voir l'état de grosseur des tubercules ainsi que le nombre de vols , et de l'existence des pucerons.

L'opération - défanage peut-être réalisée par différents moyens :

- Chimique (D.N.O.C. , Reglone etc....)
- Mécanique (couteaux rotatifs tranchants et hélicoïdaux)
- Chimique et mécanique à la fois .

Dans nos conditions climatiques, l'utilisation des produits chimiques tels que le Dinitroorthocrésol (DNO) est en général déconseillée vu le fait qu'ils sont toxiques aux températures habituelles du mois de Mai, ainsi que Juin. En plus cela nécessite des équipements spéciaux (combinaisons, casques etc....).

Pour, le moment, seule la faucille est utilisée pour effectuer le travail, bien qu'elle ne donne pas entière satisfaction (il faut environ une semaine de travail pour défaner un champ manuellement.).

Au cours des prochaines campagnes certains autres produits chimiques sont à tester, tel que le Reglone qui n'est pas toxique mais beaucoup plus cher que le D.N.O.C .

Un calcul économique est à faire pour élucider la question.

Pour avoir une idée plus complète sur le défanage, le tableau IV suivant nous donnera les différentes dates :

DATES DE DEFANAGE

(CAMPAGNE 1982 / 1983)

MULTIPLICATEURS	PERIODE DE DEFANAGE		
1	DU 4 MAI	AU 8 MAI	1983
2	DU 20 MAI	AU 25 MAI	1983
3	DU 25 AVRIL	AU 2 MAI	1983
4		-	
5	DU 16 MAI	AU 21 MAI	1983
6	DU 20 MAI	AU 24 MAI	1983
7	DU 10 MAI	AU 15 MAI	1983
8	DU 15 MAI	AU 19 MAI	1983
9		-	
10	DU 14 MAI	AU 20 MAI	1983
11	DU 10 MAI	AU 16 MAI	1983
12	DU 13 MAI	AU 16 MAI	1983
13		-	
14	DU 20 MAI	AU 22 MAI	1983
15		-	
16	DU 19 MAI	AU 21 MAI	1983
17		-	
18	DU 22 MAI	AU 25 MAI	1983
19		-	
20	DU 23 MAI	AU 26 MAI	1983
21	DU 22 MAI	AU 24 MAI	1983
22	DU 10 MAI	AU 12 MAI	1983
23	DU 29 MAI	AU 1 JUIN	1983
24	DU 18 MAI	AU 23 MAI	1983
25		-	
26		-	
27	DU 6 MAI	AU 11 MAI	1983
28	DU 20 MAI	AU 26 MAI	1983
29	DU 12 MAI	AU 15 MAI	1983

On peut dire que les dates de défanages n'ont pas dépassé le mois de Mai, ce qui n'est pas négligeable, bien que dans l'avenir on cherche à arrêter le défanage vers le 15 Mai (pour les plants destinés à la culture d'arrière-saison).

J) Récolte - Arrachage

Au cours de cette campagne, seule la traction animale a été utilisée parce que beaucoup plus adaptée à la majorité des champs de petite et de moyenne taille, bien que dans l'avenir, l'introduction de la mécanisation est inévitable .

Par ailleurs, et pour avoir une idée plus claire sur les dates d'arrachages, nous donnons ci-après le tableau V suivant :

ARRACHAGE
(CAMPAGNE 1982 / 1983)

MULTIPLICATEURS		PERIODES D'ARRACHAGE					
1	1	DU	10	MAI	AU	30	MAI
2	1	DU	28	MAI	AU	8	JUIN
3	1	DU	7	MAI	AU	24	MAI
4	1	DU	8	MAI	AU	1	JUIN
5	1	DU	22	MAI	AU	8	JUIN
6	1	DU	28	MAI	AU	3	JUIN
7	1	DU	16	MAI	AU	24	MAI
8	1	DU	13	MAI	AU	8	JUIN
9	1	DU	15	MAI	AU	27	MAI
10	1	DU	20	MAI	AU	1	JUIN
11	1	DU	18	MAI	AU	25	MAI
12	1	DU	16	MAI	AU	2	JUIN
13	1	DU	1	MAI	AU	12	MAI
14	1	DU	23	MAI	AU	2	JUIN
15	1	DU	12	MAI	AU	26	MAI
16	1	DU	22	MAI	AU	30	MAI
17	1	DU	15	MAI	AU	28	MAI
18	1	DU	25	MAI	AU	30	MAI
19	1	DU	10	MAI	AU	28	MAI
20	1	DU	26	MAI	AU	1	JUIN
21	1	DU	24	MAI	AU	29	MAI
22	1	DU	15	MAI	AU	25	MAI
23	1	DU	1	MAI	AU	6	JUIN
24	1	DU	23	MAI	AU	28	MAI
25	1	DU	2	MAI	AU	15	MAI
26	1	DU	18	MAI	AU	30	MAI
27	1	DU	11	MAI	AU	26	MAI
28	1	DU	26	MAI	AU	28	MAI
29	1	DU	15	MAI	AU	25	MAI

La plantation a eu lieu, en majorité, au cours du mois de Janvier période où le temps n'était pas très clément, en plus les plants n'étaient pas pré germés en totalité, ce qui nous a amené à arracher la plupart des champs au cours du mois de Mai, bien qu'au cours de certaines campagnes déjà écoulées l'arrachage a eu lieu vers la mi-Avril (pour les plants destinés à la culture d'arrière-saison).

Au niveau de l'arrachage quelques problèmes ont été posés :

- Problème de taille des tubercules, autrement dit, de calibre. Ce dernier reste difficile à cerner sur le terrain, bien qu'une certaine pratique de coup d'oeil est déjà acquise.

- L'arrachage, devait être fait rapidement pour échapper à la teigne et aux coups de soleil, nécessite une main d'oeuvre abondante, ce qui n'est pas toujours le cas puisqu'elle est devenue rare et chère d'où un autre aspect d'évolution vers la mécanisation.

Pour éviter les "coups de soleil", l'arrachage a généralement lieu tôt le matin, ceci permettra, par la même occasion, aux tubercules de se ressuyer afin de pouvoir les stocker traditionnellement.

En principe, le calibre agréé par le G.I.L doit se situer entre 35 et 55 %, seulement le vrai calibrage ne se fait qu'à la station de Soliman après l'opération - stockage, à l'aide d'un trieur-calibreur et juste avant l'opération emballage - expédition.

Le stockage lui-même a été réalisé à la station du G.I.L à Soliman ainsi que dans sept autres différents endroits appartenant à des multiplicateurs.

En outre, certains produits ont été utilisés en cours de stockage contre la teigne et certaines maladies fongiques, il s'agit du Dithane M 45, du Monèbe, du Parathion 1 % ainsi que le décia à raison de 80 cc/bl d'eau.

Par ailleurs, il est à signaler que l'opération transport des semences soit des champs de multiplication, ou des centres de stockages extérieurs vers la station - mère de Soliman nous a pris beaucoup de notre temps puisqu'il faut d'abord trouver les moyens de transport au moment voulu, et

puis coordonner les différentes arrivées à la station, afin que tout se déroule normalement et que les convois soient " fluides " pour éviter de bloquer la réception.

Enfin et pour terminer ce chapitre, notons que le pourcentage en perte de poids au cours du stockage (trois mois) varie de 3 à 9 % selon le cas , on s'attachera à l'avenir à réduire le plus possible ce chiffre par l'amélioration constante des méthodes utilisées (triage plus sévères vis à vis des tubercules (élimination des blasses, tubercules à peau bien raffermie, aménagement d'espaces, au sein des tas ; pour une meilleure aération etc).

K) Résultats obtenus

Notons tout de suite que certains de nos multiplicateurs ont vendu sur les marchés parallèles, une partie de leur production de semences et ce essentiellement pour une question de prix, bien que le prix mentionné sur le contrat se rapproche de beaucoup à celui pratiqué sur le marché de la consommation en début de la campagne d'arrachage soit début Mai, et que par la suite c'est à dire vers la mi- Mai, on assiste au phénomène inverse mais beaucoup plus prononcé cette fois (prix mentionné sur le contrat, ou loin supérieur à celui du jour).

Vu le fait que le projet a pris de l'ampleur, on n'a pas pu, tenant compte de l'équipe restreinte dont dispose le projet, collecter toutes les données possibles (poids brute , repartition par calibre, importance des grenailles etc) . Néanmoins, les données relatives à la production de semences, et qui sont de loin les plus importantes, ont été recueillies. Ainsi il s'avère que sur un "total" de 946T 414 le GIL a pu acquérir 886T 414. Le reste, soit 62 T , a été gardé par certains multiplicateurs pour leur auto - approvisionnement.

Le tableau VI groupé ci-après, nous donne les principaux éléments relatifs aux résultats obtenus :

Annexe 1 1987 / 88

ETAT DES QUANTITES DE SEMENCES DE POTRE DE TERRE PRODUITES
ET ACHETEES PAR LE GIL ET REMISEES PAR MA ET PAR MULTIPLICATEUR

- 37 -

MULTIPLICATEURS	SURFACE PLANTEE EN HA	SEMENCE DE GIL SE (t)	SEMENCES PRODUITES (t)	SEMENCES ACHETEEES PAR LE GIL (t)	RENDEMENT T/HA (SEMENCE PRODUITE)	Taux de multiplication
1	0,9750	30	90,159	90,159	10,935	3,30
2	3,6850	21	60,708	60,708	12,085	3,30
3	4,8000	20	81,714	81,714	16,375	4,10
4	5,0200	18	39,495	39,495	7,867	2,20
5	4,6300	17	42,778	42,778	9,239	2,50
6	4,6800	15	47,816	47,816	10,207	3,20
7	4,2300	15	60,539	60,539	14,311	4,00
8	3,8450	15	41,215	41,215	10,719	2,74
9	3,3500	12	37,235	37,235	11,114	3,10
10	3,0400	12	27,141	27,141	8,927	2,30
11	2,4500	10	23,175	23,175	9,459	2,30
12	2,6450	10	39,037	39,037	14,758	3,90
13	2,3700	9	25,038	25,038	10,563	2,80
14	2,2950	8	35,140	35,140	15,311	4,40
15	2,5550	8	21,555	21,555	26,440	3,80
16	1,7400	8	21,773	21,773	12,512	3,60
17	1,8500	6	21,381	21,381	10,664	3,60
18	1,7250	6	23,424	23,424	13,579	3,90
19	1,5450	6	19,097	19,097	12,360	3,20
20	1,8000	6	21,834	21,834	12,130	3,60
21	1,5400	6	17,974	17,974	11,825	2,80
22	1,5300	6	17,063	17,063	11,152	2,80
23	1,5400	6	15,811	15,811	10,266	2,80
24	1,5000	6	06,448	06,448	5,632	1,40
25	1,8150	6	23,584	23,584	12,983	3,90
26	2,0000	5	27,382	27,382	13,681	4,60
27	1,5850	6	15,349	15,349	9,623	2,80
28	1,4850	5,200	15,349	15,349	10,336	2,90
29	0,5200	6	05,392	05,392	10,369	2,70
30	0,5000	6	-	-	-	-
TOTAL	63,5100	299,200	948,414	948,414	868,414	

* Multiplicateurs ayant gardé des avances.

Il n'a pas été possible de recueillir le poids brut faute de temps, car la priorité a été donnée aux semences surtout en période où les plants risquent de souffrir (temps chaud).

Ainsi au point de vue rendement en plants (a part le multiplicateur N° 24) le maximum a été atteint 16T 375 / HA (N° 3) alors que le minimum se range aux environs de 9 T / HA (N° 10). Celui qui a obtenu le plus haut rendement, n'est autre qu'un privé organisé et attentif aux conseils qu'on lui donne (apport d'Azote, irrigations, buttage, traitements etc..)

Il faut tenir compte du fait que les rendements figurant sur le tableau VI ne sont pas réels mais sont en dessous de la réalité, surtout qu'en cours de culture les champs avaient un bel aspect, augurent ainsi des rendements élevés comme à l'accoutume.

Ceux qui n'ont pas gardé des semences du projet, ont choisi d'utiliser les écartes de triage (grenailles de petits tubercules) ce qui n'est pas conseillé du tout vu le fait de leur faible vigueur, et dans cet ordre d'idée le producteur les considérait comme étant gratuits, ce qui n'est pas le cas.

B) REMARQUES GENERALES :

Suite aux dégâts causés aux cultures de plants et dûs à la maladie de Mildiou au cours de la campagne 1981 / 1982, le G.I.L a pris l'initiative d'approvisionner les multiplicateurs en produits de traitements nécessaires pour combattre ce fléau. En effet un appel d'offres a été lancé et des produits comme le Peltar, l'Adhesol, la Perfekthion ainsi que le Navinphos ont été distribués et considérés comme étant un crédit en nature. Tout aussi comme les plants de base. Les prix de cession-multiplicateur ont été les suivants (les mêmes que ceux de nos fournisseurs) :

- Peltar 30 850 / KG
- Adhesol 40 100 / L
- Perfekthion 30 850 / L
- Navinphos 20 820 / L.

Les semences de base ont été livrées par l'office des céréales au G.I.L. au prix de 310 dinars la tonne, à laquelle il faut rajouter 5 D la tonne comme frais de transport de Tunis-Port jusqu'à la station de Solimen soit 315 D comme prix de revient.

Le prix de cession au Multiplicateur a été de 300 D la tonne uniquement donc une subvention de 15 D la tonne.

Le prix d'achat par le G.I.L. de la semence produite chez les multiplicateurs a été de 120 D la tonne. Les 120 dinars sont majorés de cinquante dinars par tonne dans la mesure où le stockage est réalisé sur les lieux de production afin de compenser les dépenses inhérentes à cette opération.

Chaque multiplicateur, et , rappelons - le, lié au G.I.L. par un contrat écrit, et dûment signé et légalisé , dans lequel est mentionné que chaque multiplicateur doit veiller à la bonne conduite de la culture, au risque de voir certaines parcelles refoulées par manque de soins (irrigation, buttage, nitrage, défanage à temps etc...) ou par l'absence d'épuration (ce qui permet la propagation des maladies à virus par pucerons surtout) , ou encore par manque d'intérêt vis à vis de l'état sanitaire des plantes (pas ou peu de traitements) .

Un champ peut-être refusé aussi, comme le stipule le contrat, si le défanage n'a pas été fait au moment voulu.

Ainsi nous essayons toujours de nous rapprocher au maximum des conditions d'obtention de semences saines.

Par ailleurs, et pour ce qui est du prix de vente d'un Kg de semence effectué par le G.I.L., seules les différentes charges ont été prises en considération, il s'agit notamment de :

- Prix d'achat	120 m
- Perte de poids	6 m
- Stockage emplacement.....	5 m
- Transport	3 m

- Main d'œuvre stockage	2	m
- Produits de traitements	4	m
- Remplissage et chargement	2	m
- Déchargement	0,5	m
- Main d'œuvre, calibrage, ensilage	2,5	m
- Sac	11	m
- Amortissement calibre et consommation		
électrique, fil utilisé, aiguilles	0,5	m
- Chargement	0,5	m
- Encadrement	5	m
- Tickets de garantie	1	m
- Divers	2	m
TOTAL	165	m/ kg

A titre d'encouragement, le prix de cession aux producteurs a été également de 165 m / KG . Le G.I.L ne fait que couvrir, autant que possible, ses dépenses uniquement.

En outre le travail fait par l'équipe technique du G.I.L ne s'arrête pas là pour autant, puisqu'en mois de novembre de chaque année, une tournée de grande envergure est organisée afin de couvrir toutes les zones où la semence du G.I.L a été vendue. Cette opération est rendue nécessaire, afin de suivre sur place l'évolution des cultures issues de nos plants, en arrière-saison.

Le programme de visite englobe surtout les offices de mise en valeur agricole ainsi que quelques privées et coopératives de services agricoles.

Devant le fait impossible dans l'immédiat, d'attribuer un chiffre à chaque multiplicateur et qui se retrouvera sur le ticket de garantie , on a seulement attribué un chiffre à chaque centre de stockage (1 à 8) afin de pouvoir remonter la filière si le besoin se fait sentir et de rectifier éventuellement le cas , certaines erreurs.

C) CONCLUSION ET SUGGESTIONS

- Malgré la restriction de l'équipe technique, en nombre , on a

quand même pu agréer 886T414, (sur les 848T414 produites). Il est à signaler à ce propos qu'une bonne partie des semences a été dirigée sur des marchés de consommation parallèles, profitant ainsi au cours des dix premiers jours de Mai seulement, d'un prix légèrement supérieur à celui déjà fixé par le contrat. Au delà du 10 Mai les cours ont connu une baisse sensible et à partir de ce moment toute la production a été récupérée.

On estime à 200 T environ les quantités qui ont été prélevées et vendues par les multiplicateurs. Par ailleurs il est à noter que l'arrachage a souvent lieu, en présence d'un agent du G.I.L pour empêcher le multiplicateur de rajouter des quantités supplémentaires provenant d'autres endroits et ce au moment où les cours chutent.

- Le fait de grouper et de concentrer les parcelles de multiplication dans un espace géographique déterminé, nous a permis de mieux suivre l'état des cultures, et de gagner beaucoup de temps. Cette formule est à retenir autant que possible dans l'avenir.

- La majorité des multiplicateurs craignent toujours le défonçage, qui leur diminue quelque peu le rendement, mais oublient le fait que les recettes sont plus importantes puisque les cours des semences sont plus élevés que ceux de la consommation au cours des périodes où la majorité des arrachages ont lieu. En plus de cela, les gros calibres (qui ne sont pas agréés par le G.I.L) sont gardés par les multiplicateurs et stockés par leur soin afin de les revendre par la suite, sitôt que les cours s'améliorent (Septembre - Octobre).

- Quelques multiplicateurs continuent à apporter de l'Azote en couverture au delà de la moitié du cycle végétatif de la plante, malgré les restrictions données à ce sujet.

- L'opération-Épuration n'est pas encore devenue, habituelle chez les multiplicateurs c'est pourquoi, nos techniciens continuent à les

initier à cette opération. Dans certains cas, ce sont les techniciens eux-mêmes qui le font mais ils tiennent compte de ça dans l'avenir pour le choix des multiplicateurs.

- Au cours de la prochaine campagne 1983 / 1984 le projet produira des semences destinées à la culture de primeur (outre, celles destinées à la culture d'Arrière-Saison) d'où l'idée de ne penser qu'aux grandes surfaces et à la mécanisation.

- Vu le fait que le multiplicateur se plaint des charges élevées à l'hectare, on a jugé qu'il était bon de revenir à la semence de base classe A (et non E) car son prix est convenable . Par ailleurs et pour la production de semences de primeur la classe E sera retenue car dans ces conditions le côté sanitaire aura beaucoup d'importance.

- L'institution de traites à régler (ou de chèques) en début de campagne, dans le cas où le multiplicateur ne fournit pas la semence produite ou G.I.L., a résolu pleinement ce problème.

- Au cours de cette campagne le G.I.L. a distribué, les produits de traitements en même temps que la semence de base. C'est une précaution qu'il faut garder à l'avenir.

- Le défanage manuel à l'aide de faucilles est fort coûteux (7 journées de travail / ha) d'où l'idée de penser à l'introduire certains produits chimiques convenables (ex, le Reglone).

- Les sacs, en matière plastique, utilisés ont donné satisfaction par rapport à ceux fabriqués en jute.

En outre leur prix de revient est moins cher, d'où l'idée d'alléger le prix de revient d'un kg de semence emballée.

- L'acquisition d'un élévateur automatique comprimera beaucoup des dépenses au cours des chargements, en plus il nous fera gagner du temps.

- Dans l'avenir, on essayera de ne donner aux multiplicateurs qu'une seule catégorie de semence de base (A ou E) pour éviter les problèmes de mélange, car les prix sont différents à l'achat des semences produites aux champs agréés.

- Un multiplicateur ne doit pas avoir en même temps des champs de culture destinés à la consommation. Et si c'est le cas il faut les éloigner autant que possible. En plus il faut être très vigilant pour éliminer les risques de mélange.

- Un terrain de multiplication peut ne pas être agréé, avant la plantation, s'il s'avère que l'agriculteur voisin va planter des pommes de terre de consommation à côté.

Enfin, le projet lui-même vu le fait qu'il est appelé à se développer jusqu'à répondre aux besoins en semences d'arrière saison et surtout de primeur, doit continuer à initier les multiplicateurs aux différentes opérations nécessaires, tout en les amenant à sentir, que c'est à eux que revient la responsabilité de la conduite technique de leurs champs.

Rapport D'activités

CAMPAGNE 1982 | 83

2^{ème} Partie

FEVRIER 1984

I/ EXPORTATION DES TOMATES FRAICHES

INTRODUCTION :

Les surfaces cultivées sous abris-serres en 1983 ont couvert 883 ha contre 862 ha en 1982, soit une augmentation de 21 ha qui est très en deçà des prévisions d'évolution arrêtées lors du séminaire national tenu en Juin 1982 à Monastir et qui s'élevaient à 240 ha.

Cette quasi stagnation s'explique d'une part par l'augmentation du coût d'installation de nouvelles serres qui est passé de 2,430 à 7,530 le m² et d'autre part par un manque à gagner résultant de l'augmentation de l'offre à une période où le marché extérieur est fermé.

En outre la fatigue des sols (manque de matière organique) et la pullulation des parasites ont conduit à une baisse des rendements.

En vue d'améliorer les conditions d'écoulement des produits de serres un programme d'orientation de la mise en culture tenant compte des conditions climatiques régionales et des impératifs économiques a été arrêté en vue de son application. Ce programme consiste à réserver aux deux principales spéculations - tomate et piment - la même importance d'implantation à savoir 40% de l'ensemble des surfaces cultivées sous serres.

Malgré la vaste campagne de sensibilisation menée surtout par les offices de mise en valeur, quant à l'application de ce programme les agriculteurs se sont laissés encore une fois de plus guidés par leur intuition en cultivant des piments au détriment des tomates dans les proportions suivantes : 47% piment et 36% tomates dont la récolte a été tardive, d'où une très faible campagne d'exportation de tomates : 604 tonnes contre 720 tonnes en 1982 et ce malgré les bonnes conditions du marché extérieur.

EVOLUTION DE LA MISE EN CULTURE DES PRINCIPALES
ESPECES SOUS ABRIS SERRES : SURFACE NATIONALE EN HA

CULTURES	C A M P A G N E S									
	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	% 1983	
TOMATE	4	22,1	45,6	163,7	106,6	186,7	285,4	317,6	36%	
PIMENT	2,51	14,9	43,2	104	168,5	331,7	468,8	418,3	47%	
MELON	2,31	12,6	12,1	22,8	28,5	47,5	71,3	79,6	9%	
CONCOMBRE	0,21	2,1	2,1	2,5	5,1	9,9	11,7	21,6	3%	
AUTRES	2	4,3	2,3	3,1	7,8	10,8	24,5	45,9	5%	
TOTAL	11,01	56,0	105,3	196,1	318,3	566,6	861,7	883,-	100%	

PRODUCTION DES TOMATES SOUS ABRIS SERRES 1983

On retient pour une année normale un rendement en tomate de 80 Tonnes / ha en moyenne.

Pour l'année 1983, et compte tenu d'un certain nombre de facteurs ayant affecté négativement la production, à savoir :

- Le froid du mois de Janvier
- L'utilisation anarchique des traitements hormonaux
- Le manque d'utilisation de vibreurs.

On estime le rendement en tomate à 75 tonnes / ha soit une production nationale de 24.000 tonnes environ c'est à dire une augmentation de 1000 Tonnes par rapport à la production de 1982.

COMPARAISON ESTIMATION 1983 ET REALISATION 1983

	Estimations 1983	Réalisations 1983	Difference
Surface totale cultivée sous abris serres	1.100 ha	883 ha	217 ha
Surface sous abris ser- res cultivée en tomate	440 ha	317	123 ha
Rendement	60 T / ha	75 T / ha	5 T / ha
Production tomate	35.200 T	24.000 T	11.200 T
Exportation	3.000 T	604 T	2.400 T
Consommation intérieure	32.200 T	23.400 T	8.800 T

Le manque d'installation de nouvelles serres et la faible proportion des surfaces cultivées réservées aux tomates, par rapport aux prévisions, conjuguées avec les mauvaises conditions de production de l'année 1983 ont eu pour conséquences :

- un sous approvisionnement marqué des marchés intérieurs en tomate.
- un déficit d'exportation de l'ordre de 2.400 tonnes par rapport à l'objectif de 3000 T qui du reste est très ambitieux.

ECOULEMENT

- Approvisionnement du Marché Intérieur

On se limite dans ce chapitre à l'étude du marché de Gros de Tunis qui de part son importance sur le plan des transactions continue à jouer un rôle prépondérant dans la commercialisation des fruits et légumes et par conséquent reflète la meilleure image de l'écoulement intérieur.

COMMERCIALISATION DE LA TOMATE SOUS ABRIS-SÉRIES

SUR LE MARCHÉ DE GROS DE TUNIS

Q : Tonnes

P : millimes/kg

Années	1978		1979		1980		1981		1982		1983	
Mois	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P
Février	1217	184	1199	1228	1318	1213	1183	1344	1397	1230	359	354
Mars	1159	1274	1185	1314	1347	1257	1270	1357	1687	1171	569	314
Avril	1220	1340	1470	1287	1647	1337	1722	1473	11205	1172	923	430
Mai	11230	1200	11308	1221	11622	1204	12668	1120	11929	1196	12211	170
Sous total	11826		12162		12931		13843		14218		14062	
Juin *	12529	92	12990	123	12874	139	13374	187	12640	187	13024	84
TOTAL	14355	148	15152	172	15606	193	17217	154	16858	180	17086	192

Source : Mercuriale du Marché de Gros de Tunis.

* les quantités du mois de juin englobent entre autre des tomates semi-primeurs.

Il se dégage de l'examen de ce tableau :

- Que l'année 1983 par comparaison avec l'année 1982, s'est distinguée par une production tardive.
- Contrairement à l'année 1982, où les conditions climatiques étaient anormalement favorables à une production précoce, l'année 1983, s'est caractérisée par des conditions climatiques habituelles comparables à l'année 1981 et les années antérieures.

- Les prix pratiques du stade de gros ont atteint des niveaux comparables à ceux de 1981 malgré une nette augmentation des emblavures et par conséquent de l'offre.
- Les prix au stade de gros de 1982 relativement bas, laissent supposer une certaine saturation du marché, cependant en 1983, et pour une offre comparable à celle de 1982, les prix ont presque doublé ce qui dénote d'une certaine évolution de la demande intérieure.
- La production du mois de Juin, considérée comme étant la queue de production en primeur, mais importante relativement en quantité, ajoutée à la production semi précoce, fait chuter considérablement les prix. Le cas de l'année 1983 peut servir d'exemple puisque une quantité de l'ordre de 500 à 600 T de tomate ronde, a été transformée au courant du mois de Juin au prix de 50 millimes le kg rendu Usine.

En conclusion et compte tenu du désintéressement constaté au niveau des agriculteurs pour l'acquisition de nouveaux éléments de serre, il devient impératif, pour atteindre les objectifs du plan, de repenser tous les maillons de la chaîne du secteur des abris serres compte tenu des contraintes agronomiques, climatiques, économiques et commerciales.

- EXPORTATION DES TOMATES :

Sur une production de 24.000 tonnes environ, l'exportation de tomate n'a atteint en 1983 que 604 tonnes (soit 2,52%) contre 720 tonnes en 1982, et ce malgré une production légèrement supérieure de l'ordre de 1000 Tonnes et une conjoncture d'exportation favorable.

- DISPOSITIONS GENERALES D'EXPORTATION 1983

Elles sont identiques à celles prises par le G.I.L les offices de mise en valeur et les coopératives de services pour la campagne 1982 (voir rapport d'activité - 2^{ème} partie - campagne 81/82 page N° 4).

Cependant compte tenu de l'objectif ambitieux d'exportation - 3000 tonnes de tomate en 1983 - il a fallu ajouter aux dispositions sus-mentionnées certaines mesures d'accompagnement en égard à l'objectif d'exportation.

- MESURES ORGANISATIONNELLES

- Elaboration d'un document intitulé " Guide du conditionnement de la tomate destinée à l'exportation " distribué gratuitement aux intéressés.

- Création et équipement par les offices de mise en valeur de 13 nouveaux centres de conditionnement dans les différentes zones de production.

- MESURES FINANCIERES :

A la veille de la campagne, le GIL tenant compte de l'objectif d'exportation a dû disposer :

- des besoins en matière consommables pour le conditionnement de 3000 Tonnes de tomate

DESIGNATION	UNITE	QUANTITES	PRIX UNITAIRE EN DINARS	VALEUR EN DINARS
CARTONS	unité	500.000	0,370	185.000,000
PAPIER CRISTAL	kg	6.000	0,650	3.900,000
PAPIER INTER- CALAIRE	kg	7.000	0,230	1.610,000
FEUILLARD	rouleau	150	14,400	2.160,000
AGRAFFES	2000 unités	30.000	3,500	52,500
FIBRE DE BOIS	kg	15.000	0,350	5.250,000
PALETTES	unité	5.000	3,500	17.500,000
SECATEURS	unité	150	2,000	300,000
CERCLEUSES	unité	10	91,400	914,000
T O T A L				216.685,500

- D'un fonds de roulement pour les avances en espèces

- Evalué au 1/3 du montant nécessaire pour couvrir les avances sur achat de tomate à raison de 300 millimes le kg en moyenne, le fonds de roulement dégagé pour cette opération s'élève à 300.000 dinars. Aussi un montant global de 500.000 D a été mobilisé par le GIL pour l'exportation des 3000 Tonnes de Tomates.

DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE

Précocité de la production :

Sur la base des apports de tomate au marché de Gros, enregistrés de Février à Juin on a pu juger du degré de précocité de la campagne 83

par rapport aux deux campagnes précédentes.

Il se dégage que la production durant les mois de Février, Mars et Avril, période favorable à l'exportation, représente respectivement pour les années 1981, 82, et 83 : 16%, 34% et 24% de la production totale ce qui est tout de même assez faible compte tenu des investissements très lourds en matière d'équipement en abris-serres.

Les effets conjugués de la tardivité de 1983 (10% de moins qu'en 1982) et de la faible augmentation de la production 4% par rapport à 1982 ont largement affecté la quantité exportable qui n'a finalement atteint que 604 T.

QUALITE DE LA TOMATE

Trois défauts ont été essentiellement signalés :

- Une certaine molasse des fruits de certaines zones de production notamment Bekalta - Il est généralement admis que cette anomalie est due au traitement phytohormone.

- Le petit calibre : Cette anomalie affectant certains bouquets seulement dans la région du Sahel et se manifestant sous forme de tomate de très petite taille (tomate cerise) non commercialisable, est due essentiellement à une mauvaise nouaison.

Il y a lieu de rappeler que certaines variétés réputées résistantes à un certain nombre de maladies ont des fruits de petit calibre.

- La présence de piques (pointe noirs) notamment sur les tomates en provenance de Gohès. Ce défaut, dont l'incidence négative sur la commercialisation est indiscutable, a été signalé au cours de la campagne 1982 et tend à se propager dans de nouvelles zones de production. Le G.I.L compte étudier les causes de ce défaut avec les spécialistes en physiologie et en nutrition des plants.

LES EXPORTATEURS

Le nombre de stations de conditionnement rattachés aux coopératives de services et aux offices de mise en valeur ou encore appartenant à des privés ayant fonctionné au courant de la campagne 1983 est passé à 20 contre 10 en 1982.

LISTE DU MATERIEL DE CONDITIONNEMENT DE TOMATE DISPONIBLE EN 1983

N°	PROPRIETAIRES	MARQUE	ORIGINE DES TOMATES	STATIONS DE CONDITIONNEMENT		EXPORTATEURS	OBSERVATIONS
				TYPE	LOCALISATION		
1	Coop. Bekourat	Bekourat	SFAX	mécanique	SFAX	G.I.L	Toutes ces
2	Coop. C.Nebhana	Nebhana	NEBHANA	mécanique	SAHLINE	G.I.L	stations ont
3	D.M.V.P.I Gabès	GABES	GABES	mécanique	GABES	G.I.L	été opération-
4	Coop. Bekalta	THUSUS	BEKALTA	"	BEKALTA	G.I.L	nolles à des
5	Coop. Téboulba	ESSAADA	TEBOULBA	"	TEBOULBA	G.I.L	degrés très
6	D.M.I.V.A.N	O.M.I.V.A.N	MAGLIA	"	MAGLIA	G.I.L	différents
7	DMPI Kairouan	KAIROUAN	KAIROUAN	"	KAIROUAN	G.I.L	
8	Coop. Sidi-Bouali	NEJMA	SIDI-BOUALI	"	SIDI-BOUALI	G.I.L	
9	Coop. Nebhana	TANTANA	CHOTT MARIA	"	CHOTT MARIA	G.I.L	
10	Coop. Chott Maria	COSACHEN	CHOTT MARIA	"	CHOTT MARIA	G.I.L	
11	Coop. Ksar Helal	C.O.V.A.K	KSAR HELAL	"	KSAR HELAL	G.I.L	
12	Coop. Akouda	DIMAS	AKOUDA	"	AKOUDA	G.I.L	
13	Coop. Moknine	C O N	MOKNINE	"	MOKNINE	G.I.L	
14	Coop. Monastir	MEZRIA	MONASTIR	"	MONASTIR	G.I.L	
15	Coop. Monastir	GRANDERATE	GRUPAGE	manuel	HATTMET	G.I.L	
16	Coop. Menzel Bouza					La Propriétaire	
17	Coop. Boujelal	C. E. P. A	GRUPAGE	manuel	MENTEL BOU ZELFA	"	
18	Boujelal Export	B. F	GRUPAGE	manuel	BENI KHALED	"	
19	O.T. Desmarciles	DEMDA	MONASTIR	mécanique	MONASTIR	"	
20	CIVRE TUNISIE	O.T.O	GRUPAGE	"	HATTMET	"	
		CIVRE	GRUPAGE	"	TUNIS	"	
21	DMPI Gafsa Djerid			mécanique	RTOZEUR		Stations
22	O.M.V.V.M			"	TUNIS		n'ayant pas
23	Coop. Soliman	COSAS		"	NABEUL		d'activité en
24	DMPI NABEUL	NABLIA		"	NABEUL		1983.

LES STATIONS DE CONDITIONNEMENT

Parmi les 24 stations, 4 seulement sont dépourvues de calibreuse mécanique. Des 20 stations restantes trois sont équipées d'unités complètes de triage par la couleur et de calibrage, il s'agit de celles de Salimen, Sahline et Sfax.

Le passage de 10 stations en 1982 à 24 stations en 1983, a eu pour but de résoudre les problèmes posés par :

- L'incapacité des anciennes stations à traiter à elles seules dans un laps de temps très court (24 h) toute la quantité de tomates qui leur est acheminée.

- La détérioration de la qualité des tomates au cours du transport ; car souvent celle-ci parcourt de longues distances avant d'être conditionnée pour l'exportation.

Cependant, si cette solution constitue une prime d'assurance contre toute éventualité de perte de tomate susceptible d'être exportée, et ce en rapprochant au maximum les stations de conditionnement des zones de production, la multiplicité des stations engendre certes des frais de gestion fixes nécessitant à leur tour un tonnage minimum à traiter par station. Ainsi la justification de l'existence de ces stations dépend de la capacité des zones qui les abritent à les alimenter en quantité conséquente en tomates.

Aussi pouvons-nous dire que le maintien de ces stations reste tributaire de l'accroissement de la production d'une part et de satisfaire une demande intérieure galopante et de dégager d'autre part des excédents exportables.

Capacité de conditionnement :

Si on reprend la même norme de capacité pratique de conditionnement par station telle que retenue dans le rapport d'activités campagne 1981/1982 à savoir 6 tonnes / jour/ station, la capacité de conditionnement réelle disponible en 1983 serait de : 24 X 6 soient 144 tonnes/jour ouvrable. Soit encore pour 11 semaines de 6 jours ouvrables (période d'exportation du 20 Février au 15 Mai) : 9500 tonnes environ.

CALENDRIER D'EXPORTATION

Il a été le même que celui adopté en 1982 à savoir 4 mises à quai / semaine : Lundi, Mardi, Mercredi et Dimanche.

La campagne a été démarrée le 26/2 (le 15/2 en 1982) et s'est prolongée jusqu'au 11 Mai.

DESTINATION DES TOMATES EXPORTÉES

La totalité des tomates exportées a été acheminée sur la France et principalement Marseille. Un certain nombre de tentatives d'exportation sur la R.F.A n'a pas pu être continué faute de disponibilité de quantité suffisante pour faire une semi-remorque complète pendant 24 à 36 h.

LES IMPORTATEURS

Outre nos deux commissionnaires traditionnels PORDNA et BRATLANTA on a dû recourir à un troisième à savoir : la société maraîchère de l'Ouest S. M. O qui est une organisation coopérative installée en Bretagne (France) et qui avait eu les premiers contacts avec la coopérative BAKOURAT de Sfax au cours d'une manifestation agricole en France.

REALISATIONS :

- QUANTITES : La quantité exportée jusqu'au 15 Mai s'élève à 595^T,971 , à laquelle il faut ajouter les 8 tonnes exportées sur l'Algérie au courant du mois de Juin ce qui porte la quantité totale exportée durant la campagne 1983 à 604 tonnes.

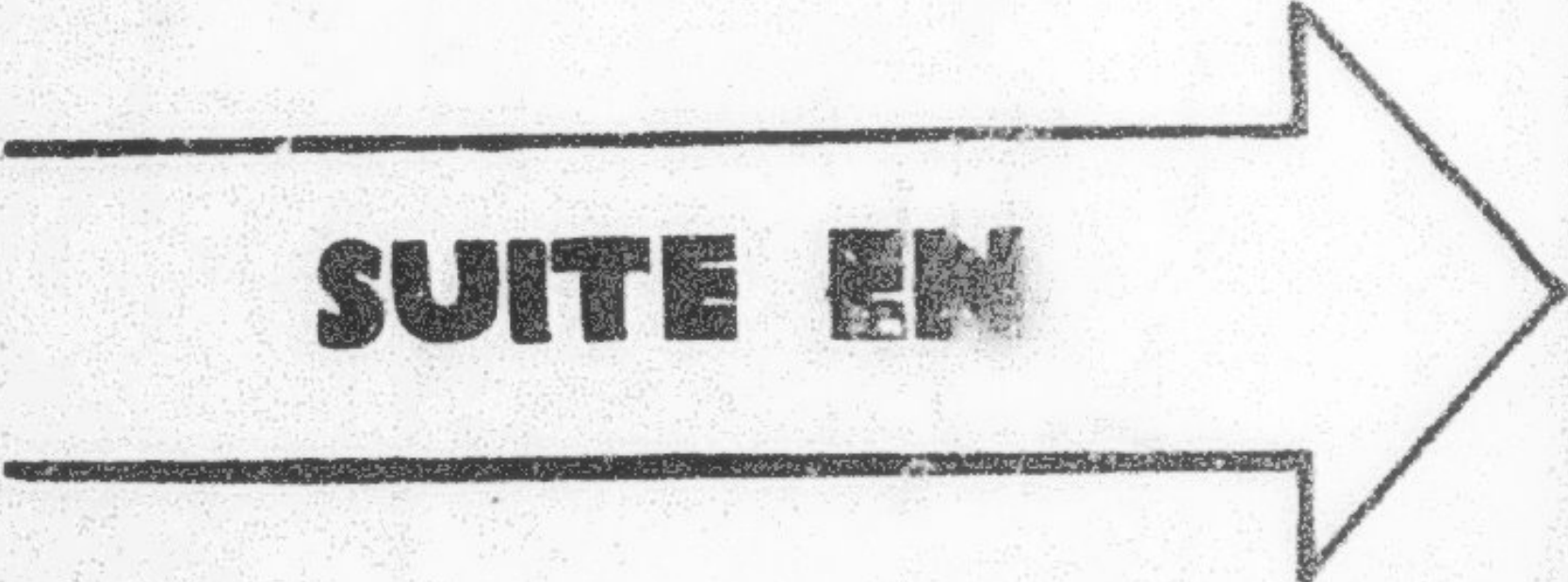
La contribution des exportations n'ayant pas transité par le G.I.L est de 44^T. 814. Ainsi l'exportation des tomates par le G.I.L a couvert 92,7 % de l'ensemble de l'activité.

CAPPAGE 82/ 83

EN KG

* A l'exception des stations marquées par *, toutes les autres marques ont été exportées
par le bled du G. I. L

	PERIODE D'EXPORTATION										RECAPITULATION	
	FEVRIER 1983		MARS 1983		AVRIL 1983		MAI 1983				Nombre de COLIS	POIDS NET
	Nombre de colis	Poids net	Nombre de colis	Poids net	Nombre de colis	Poids net	Nombre de colis	Poids net				
BAKOURAT	910	5315	4.520	25.796	6.641	37.075	6.013	34.453	16.004	103.709		
NEBHANA	-	-	10.360	55.561	6.019	36.935	3.200	17.665	20.379	110.161		
OASIS OUPES	-	-	2.190	12.564	3.230	18.915	3.100	16.295	8.520	49.794		
THAPSUA	-	-	8.700	48.191	1.000	5.675	160	945	9.660	54.611		
ESSAADA	-	-	980	5.335	80	435	-	-	1.060	5.770		
OHIVAN	-	-	2.630	14.635	6.100	33.460	3.356	18.507	12.066	66.602		
KAIROUAN	-	-	530	2.980	720	3.965	130	715	1.380	7.680		
NEJMA	-	-	1.370	7.360	3.630	19.480	3.630	19.955	8.630	46.615		
TANTANA	-	-	1.700	9.330	1.120	5.975	500	2.800	3.320	18.105		
COSACHEM	-	-	2.130	11.865	2.260	12.525	1.050	5.920	5.440	30.310		
COVAK	-	-	650	4.540	3.130	17.335	2.060	11.440	6.040	33.315		
DINAS	-	-	700	3.610	1.300	6.940	620	3.430	2.820	13.980		
C.O.M	-	-	250	1.375	180	885	150	605	560	3.065		
MEZRIA	-	-	210	1.060	660	3.545	480	2.635	1.360	7.260		
ORANGERIE *	-	-	300	1.481	-	-	-	-	300	1.481		
CEPA	-	-	98	553	1.100	6.115	480	2.545	1.576	9.213		
BOLUBEL	-	-	-	-	750	3.975	-	-	750	3.975		
BEMBLA	-	-	-	-	580	5.483	339	2.001	919	7.484		
O.T.O	-	-	1.530	8.615	60	435	-	-	1.610	9.050		
CIVRE	-	-	1.430	9.612	-	-	631	3.599	2.061	13.411		
	910	5.381	40.476	225.723	38.360	219.152	25.609	145.710	106.657	595.971		



SUITE EN

F 2



MICROFICHE N°

05733

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 2

CAMPAGNE 82/83

QUANTITES EXPORTEES PAR CALIBRE

EXPORTATIONS G.I.L

Q. EN KG

EXPORTATEURS	CAL. I		CAL II		CAL. III		CAL. IV		TOTAL
	QUANTITE	%	QUANTITE	%	QUANTITE	%	QUANTITE	%	
BAKOURAT	4.702	4,8	32.220	31	40.263	38,8	26.524	25,8	103.709
MEZHANA	2.578	2,4	28.879	28,2	50.124	45,5	28.580	25,9	110.181
OASIS GABES	809	1,8	2.884	5,4	18.868	33,8	29.433	59,1	49.794
THAPSUS	957	1,7	11.489	21	23.400	42,7	18.985	34,8	54.811
ESSAADA	27	0,5	1.081	18,7	3.182	55,2	1.480	25,8	5.770
OMIVAN	151	0,2	16.472	24,7	28.750	43,2	21.229	31,9	66.802
KAIROUAN	-	0	1.708	22,3	3.887	50,5	2.085	27,2	7.680
MEJMA	-	0	8.980	19,2	21.454	45,8	18.381	35	48.815
TANTANA	1058	5,9	5.233	28,9	7.879	42,4	4.131	22,8	18.105
COSACHEM	2243	7,4	8.831	28,5	11.488	37,9	7.938	28,2	30.310
COVAK	11	0	2.417	7,3	16.151	48,5	14.738	44,2	33.315
DIMAS	194	1,4	2.375	17	8.487	48,4	4.824	35,2	13.980
C O N	-	0	258	8,4	1.378	44,9	1.433	46,7	3.065
MEZRIA	-	0	801	11	3.837	50,1	2.822	38,8	7.280
TOTAL	12.728	2,3	123.232	22,3	234.738	42,8	180.881	32,8	551.357

Les Prix : Toutes les indications qui vont suivre ne concernant que les exportations réalisées par le C.I.L c'est à dire près de 93% de la quantité totale exportée :

PRIX MOYENS HEBDOMADAIRES DES VENTES GLUCOSES EN F.F (TOUTES MARQUES COMPRISES)

	MONTANT DES VENTES EN F. F	QUANTITE EXPORTEE	PRIX MOYEN DES VENTES TOUT CALIBRE
Semaine du :			
15 - 2 au 28 - 2	48.880,00	5.385	9,07
du 2 - 3 au 9 - 3	301.082,88	39.727	7,58
du 12 - 3 au 19 - 3	816.058,21	103.425	5,96
du 21 - 3 au 28 - 3	487.131,80	62.110	7,84
du 2 - 4 au 9 - 4	335.199,70	38.880	8,09
du 11 - 4 au 18 - 4	303.818,35	41.555	7,31
du 20 - 4 au 30 - 4	784.736,57	124.710	6,29
du 2 - 5 au 11 - 5	808.423,76	137.585	5,88
TOTAL	3685.337,07	551.357	6,68

Le prix moyen de la campagne (tout calibre) est de 5,58 FF/ kg contre 5,10 FF en 1982 soit 0,58 FF en plus par kg, ce qui représente un accroissement de 8,88 % .

Cette amélioration des réalisations en matière de prix est en grande partie due aux conditions du marché Français considérées comme relativement bonnes par rapport à celles de 1982.

La hausse des prix de la tomate sur le Marché Français résulte de la diminution de l'offre. L'approvisionnement du Marché Français à partir des pays traditionnellement exportateurs durant la période du 1er Octobre au 15 Mai 1983 a accusé une régression de l'ordre de 31 par rapport à celui de 1982.

QUANTITE EN KG - PRIX EN F.F / KG

CAMPAGNE 82 / 83

P O M O N A						
	POIDS NET EXPEDIE	POIDS NET RECU	DIFF. CE DE POIDS NET	DIFF. EN %	MONTANT BRUT DES VENTES EN F.F.	PRIX MOY. DE VENTE
DU 28 - 2 AU 28 - 2	-	-	-	-	-	-
DU 2 - 3 AU 9 - 3	23.712	22882,4	1029,6	4,34	177.535,08	7,82
DU 12 - 3 AU 18 - 3	83.480	31277,6	2212,4	3,48	370.824,08	6,05
DU 21 - 3 AU 28 - 3	28.150	27158,2	991,8	3,52	212.931,35	7,84
DU 2 - 4 AU 9 - 4	12.340	11803,8	536,4	4,34	111.482,80	9,44
DU 11 - 4 AU 19 - 4	12.470	11934,2	535,8	4,29	75.948,10	6,36
DU 20 - 4 AU 30 - 4	45.020	42868	2152	4,78	273.015,67	6,36
DU 2 - 5 AU 11 - 5	41.065	39485,3	1579,7	3,34	236.932,91	6,00
T O T A L	228.247	217.209,3	9037,7	3,99	1.458.677,77	

Prix de vente moyen / quantité expédiée (quai la Goulette)
6,71.

Prix de vente moyen / quantité reçue par importateur. 6,45

- 16 -

CAMPAGNE 82-83

Prix de vente moyen / quantité expédiée (qua: la Goulette : 7,53.
 Prix de vente moyen / quantité reçue par importateur. 7,33

- 17 -

CAMPACRE 02 / 63

B R A T L A N T A						
	POIDS NET EXPEDITE	POIDS NET RECU	DIFFé- RE DE POIDS NET	DIFé- RENCE EN %	MONTANT BRUT DE VENTE EN F.F	PRIX MOYEN DE VENTE D -
DU 25 - 2	-	-	-	-	-	-
AU 28 - 2	-	-	-	-	-	-
DU 2 - 3	3919	3739	180	4,59	29.833,50	7,85
AU 8 - 3						
DU 12 - 3	28.875	25.877	998	3,71	152.568,25	5,89
AU 18 - 3						
DU 21 - 3	24.100	23.203	897	3,72	199.828,35	8,13
AU 28 - 3						
DU 2 - 4	15.275	14.608	668	4,37	136.714,80	3,49
AU 8 - 4						
DU 11 - 4	18.415	17.888	849	5,04	148.720,95	8,21
AU 19 - 4						
DU 20 - 4	49.625	47.782	1843	3,71	308.352,25	6,45
AU 30 - 4						
DU 2 - 5	58.127	52.415	3712	6,81	307.537,85	5,85
AU 11 - 5						
T O T A L	194.736	185.488	9248	4,74	1.271.358,75	

Prix de vente moyen / quantité expédiée (quel la Goulette
8,85 .
Prix de vente moyen / quantité reçue par importateur. 6,53

ANALYSE COMPARATIVE DES REALISATIONS

PRIX : Deux niveaux de prix sont établis : l'un par rapport aux quantités expédiées c'est à dire quel la Coulette, et l'autre par rapport aux quantités reçues c'est à dire quel Marseille.

	PORDUA	IERATLANITAI	S.M.O	TOTAL
Quantité expédiée quel Coulette en tonnes arrondies	226	195	130	551
% quantité expédiée quel Coulette	41 %	35 %	24 %	100 %
Prix vente global moyen par rapport quantité reçue en F.F/ kg	6,71	6,85	7,53	6,96
Prix de vente global moyen par rapport quanti- té expédiée en FF / kg	6,45	6,53	7,33	6,68

La différence des prix entre les différents importateurs ne donne pas d'une performance supérieure de l'un par rapport à l'autre car ils ont été suivis de la même façon pour obtenir les meilleurs prix.

Ainsi cette différence peut être justifiée comme suit :

- A chaque importateur correspond un certain nombre de marques dont la qualité n'est pas souvent identique.

Les petites marques en quantité et en général nouvellement introduites ont été confiées à PORDUA. Le décalage qualitatif de ces marques par rapport aux plus anciennes est indiscutable, en plus elles manquent de continuité et de régularité.

- Les proportions en calibre ont aussi un effet direct sur les prix, ainsi les importateurs ayant traité plus de gros calibre ont eu la meilleure performance, c'est le cas notamment de SMO qui a eu à faire à l'une des meilleures marques dont la proportion en calibre 4 était presque nulle.

DIFFERENCE DE POIDS : La différence entre le poids net expédié

et le poids net reçu a atteint au cours de cette campagne, des proportions élevées. Notons que pour les 3 importateurs : POMONA, BRALTANTA et S.M.O, la différence a été respectivement de : 3,88% , 4,74 % et 2,71 % du poids expédié. Cette différence englobe entre autre les manquants, fouillés ou cassés reconnus par le transitaire ainsi que la freinte de parcours.

Compte tenu du fait que chaque expédition au départ de la Goullette arrive à destination de Marseille avec les mêmes conditions de transport et de transit, il demeure injustifiable que la différence des pertes en quantité entre les trois importateurs soit aussi élevée.

Une certaine explication dans ce sens a été avancée. Elle met en cause la procédure de passe au niveau de la répartition de la marchandise sur les différentes destinations finales.

Cette perte ne peut être évitée sans le recours à l'un des moyens suivants :

- Expédition en semi-remorque ou containers
- Appel aux services de suivi d'un délégué à la place de Marseille.

Dans l'état actuel du volume exportable les deux solutions avancées ne peuvent s'appliquer .

En attendant des mesures de rigueur peuvent être exigées aussi bien des importateurs que du transitaire.

ANALYSE FINANCIERE:

Repatriement des fonds et prix F.O.B

Les fonds rapatriés correspondent aux montant des ventes déduction faite des frais de transit France et de la commission importateur : c'est donc la valeur F.O.B.

Les comptes de vente étant établis par marque , ceci permet de comparer leurs performances.

PRIX C.O.M MOYEN PAR MARQUE

NTLINES / KG

* Ces expéditions ont eu lieu à la demande de Bakourat et sous sa entière responsabilité.

EXPORTATEURS	MONTANT RAPATRIE EN D. T	QUANTITE EXPORTEE	PRIX MOYEN D / KG
COOP. NEBHANA	53.111,189	110.181	0,482
BAKOURAT	50.873,438	93.181	0,548
OMIVAN	33.898,275	88.602	0,508
THAPSUS	28.077,257	54.811	0,475
OASIS GABES	22.228,248	48.794	0,448
NEJMA	20.661,802	46.815	0,441
COVAK	15.074,818	33.315	0,452
COSACHEM	18.178,114	30.310	0,593
TANTANA	8.685,605	18.105	0,479
DIMAS	6.983,541	13.980	0,489
KAIROUAN	3.932,845	7.660	0,513
MEZRIA	3.328,894	7.260	0,458
ESSAADA	2.777,898	5.770	0,481
C.O.M	1.403,353	3.065	0,457
BAKOURAT (par avion)*	2.814,506	10.548	0,247
TOTAL	267.827,583	551.357	0,485

Notons que les prix moyens F.O.B des tomates - toute marque et tout calibre - exportées au cours de 1983 est de 465 millimes / kg contre 452 millimes / kg en 1982. Soit une évolution de : + 7,3 %.

Avances en Espèces sur Tomate à exporter

Elles représentent le paiement des agriculteurs à la livraison de leur tomate exportable au niveau de la Station de Conditionnement sur la base des Prix fixés par calibre :

AVANCES	AVANCES 1982	AVANCES 1983 - PRIX MILLIMES / KG			
		DU 26 - 2	DU 12 - 3	DU 9 - 4	DU 7 - 5
CALIBRES	PRIX MILLIMES/KG	leu 9 - 3	leu 8 - 4	leu 4 - 5	leu 11 - 5
CAL 1	250	250	300	350	250
CAL 2	250	250	300	350	250
CAL 3	200	200	250	300	200
CAL 4	150	150	200	250	150

Bien que ces prix sont accordés à titre d'avance, et que tout le produit de l'exportation déduction faite des frais directs reviennent aux producteurs en fin de campagne sous forme de ristourne, on a dû à deux reprises augmenter ces avances et ce pour faire face à la hausse des prix de la tomate enregistrée sur le marché local durant les mois de Mars et Avril et inciter les producteurs à continuer l'approvisionnement des stations de conditionnement.

Ces avances sont payées par le G.I.L. par l'intermédiaire des Coopératives de Services ou des Offices de Mise en Valeur.

Notons que les prix moyens F.O.B des tomates - toute marque et tout calibre - exportées au cours de 1983 est de 465 millimes / kg contre 452 millimes / kg en 1982. Soit une évolution de : + 7,3 %.

Avances en Espèces sur Tomate à exporter

Elles représentent le paiement des agriculteurs à la livraison de leur tomate exportable au niveau de la Station de Conditionnement sur la base des Prix fixés par calibre :

AVANCES	AVANCES 1982	AVANCES 1983 - PRIX MILLIMES / KG			
		DU 26 - 2	DU 12 - 3	DU 9 - 4	DU 7 - 5
CALIBRES	PRIX MILLIMES/KG	leu 9 - 3	leu 8 - 4	leu 4 - 5	leu 11 - 5
CAL 1	250	250	300	350	250
CAL 2	250	250	300	350	250
CAL 3	200	200	250	300	200
CAL 4	150	150	200	250	150

Bien que ces prix sont accordés à titre d'avance, et que tout le produit de l'exportation déduction faite des frais directs reviennent aux producteurs en fin de campagne sous forme de ristourne, on a dû à deux reprises augmenter ces avances et ce pour faire face à la hausse des prix de la tomate enregistrée sur le marché local durant les mois de Mars et Avril et inciter les producteurs à continuer l'approvisionnement des stations de conditionnement.

Ces avances sont payées par le G.I.L par l'intermédiaire des Coopératives de Services ou des Offices de Mise en Valeur.

AVANCE EN ESPECES SUR ACHAT DE TOMATE

POUR L'EXPORTATION

CAMPAGNE 1983

EXPORTATEURS	AVANCE EN D	QUANTITES EXPORTÉES EN KG	MOYEN DES AVANCES/ KG TOUT CALIBRE
MEDHANA	28.677,874	110.161	0,260
BAKOURAT	24.360,436	93.161	0,261
OMIVAN	17.815,740	68.602	0,264
THAPSUS	13.295,921	54.811	0,242
OASIS GABES	11.572,895	48.794	0,238
NEJMA	11.789,302	48.815	0,252
COVAK	8.403,837	33.315	0,252
COSACHEM	8.147,805	30.310	0,268
TANTANA	4.959,433	18.105	0,274
DIMAS	3.636,982	13.980	0,260
KAIROUAN	2.051,873	7.660	0,268
MEZRIA	1.890,295	7.280	0,260
ESSAADA	1.378,873	5.770	0,239
C. O. M	710,910	3.085	0,232
TOTAL	138.782,057	540.809	0,257

N. B Sur les 551,357 tonnes exportées par le G.I.L. 540,809 tonnes ont bénéficié de l'avance G.I.L. La différence étant la quantité de 10 TS48 exportées par Avion à la demande de Bakourat et sous sa entière responsabilité.

L'enveloppe des avances accordées au cours de 1983 est de 138.782 Dinars contre 122.328 Dinars en 1982.

La variation des moyennes des avances par kg de tomate tout calibre

est fonction notamment des proportions en calibre 4 dans les réalisations par Opérateur.

On retient en moyenne, que l'avance tout calibre accordée en 1983 est de 257 millimes / kg contre 203 millimes / kg en 1982 soit une évolution de : + 26,11 %.

On constate que l'évolution de l'avance est plus importante que celle du prix F.O.B (7,3 %) ce qui veut dire qu'une partie des ristournes a été restituée d'une façon très anticipée.

Cette constatation nous met en garde contre toutes manipulation des niveaux des avances, basée uniquement sur les conditions du marché intérieur.

AVANCE EN NATURE :

Elle concerne les caisses d'emballages, la garniture (fibre, papier ...) les produits de palettisation (palette, feuillets, agrafes cerclées et petit outillage (sécateur).

Ces avances sont renouvelables et accordées sous simple demande de la part des opérateurs mais en fonction des quantités exportables prévues.

CAMPAGNE 83

AVANCE EN NATURE

EXPORTATEURS	QTE NETTE EXPORTEE	VALEUR DES AVANCES EN NATU- RE REÇU		VALEUR DES AVANCES EN NA- TURE UTILISEE	
		GLOBALE	PAR KG	GLOBALE	PAR KG
BAKOURAT	103.709	14.855,600	0,143	7.338,860	0,070
NEBHANA ET TANTANA	128.288	24.632,300	0,192	12.088,930	0,094
DASIS GABES	49.794	7.890,850	0,158	3.939,250	0,079
THAPSUS	54.811	8.373,150	0,116	4.693,350	0,085
ESSAADA	5.770	3.833,450	0,084	873,850	0,118
OMIVAH	86.602	8.894,500	0,100	5.820,820	0,087
KAIROUAN	7.680	4.197,300	0,547	1.155,000	0,150
NEJMA	46.815	4.491,100	0,095	4.280,200	0,091
COSACHEM	30.310	3.382,550	0,110	2.711,350	0,089
COVAK	33.315	3.447,550	0,103	3.018,350	0,090
DIPAS	13.980	3.344,720	0,239	1.870,120	0,119
C O M	3.085	3.282,470	1,070	825,870	0,289
MEZRIA	7.260	3.268,470	0,450	1.108,870	0,152
T O T A L	551.357	89.875,010	0,182	49.324,940	0,089

La moyenne des avances en nature réellement consommées est de l'ordre de 89 millimes par kg exporté contre 63 millimes en 1982. Ceci explique que l'ensemble des matières consommables utilisées pour le conditionnement des tomates exportées a été fourni par la G.I.L.

Cependant la valeur des avances en nature accordées s'élève à 162 millimes par kg exportée soit le double de ce qui a été consommé. Le reliquat constitue un stock de report pour la campagne prochaine.

CONDITIONNEMENT :

Les frais de conditionnement demeurent la poste la plus difficile à maîtriser pour la formulation des freins d'approche. D'après les indications des différentes stations, il varie de 168 M à 237 millimes par kg exporté. Cependant d'après les estimations du G.I.L il doit se situer aux environs de 140 millimes par kg, et ce pour une gestion correcte et un volume traité optimum.

Pour cette campagne il a été fixé à 170 millimes par kg exporté.

RISTOURNE AUX PRODUCTEURS :

Une ristourne de 50 M a été retenue pour chaque kg de tomate exporté indépendamment de son origine et de son calibre excepté le Cal 4, et les quantités exportées au delà du 30 Avril. Cette mesure a été prise compte tenu :

- de la dispersion des niveaux des frais de conditionnement
- de l'encouragement pour l'exportation des calibres supérieurs au calibre 4.
- de l'encouragement pour l'exportation du maximum des quantités avant le 30 Avril.

DETERMINATION DU PRIX REEL DE CESSION

AGRICULTEUR DES TOMATES EXPORTÉES

PAROLE	AVANCE FVKG	RISTOURNE FVKG	PRIX DE CESSION FVKG
NEDHANA	260	50	310
BAKOURAT	261	"	311
ONIVAN	264	"	314
THAPSUS	242	"	292
OASIS GABES	238	"	288
NEJMA	252	"	302
COVAK	252	"	302
COSACHEM	269	"	319
TANTANA	274	"	324
DIMAS	260	"	310
KAIROUAN	268	"	318
MEZRIA	260	"	310
ESSAADA	239	"	289
C.O.M	232	"	282
MOYENNE	257	50	307

COMPARAISON PRIX DE CESSIION AGRICULTEUR ET PRIX F.O.B

PAR MARQUE

MARQUE	PRIX CESSIION M / KG P 1	PRIX FOB M / KG P 2	FRAIS INTERIEUR EN M / KG			
			TRANSIT -	PRIX CES- SION + TRANSIT P 3	P2 - P3 FRAIS CONDITION	SOLDE STATION
NEBHANA	310	482	16	328	156	- 14
BAKOURAT	311	546	16	327	219	+ 49
ORIVAN	314	508	16	330	178	+ 8
THAPSUS	292	475	18	308	167	- 3
OASIS GABES	288	446	17	305	141	- 29
NEJMA	302	441	17	319	122	- 48
COVAK	302	452	18	320	132	- 36
COSACHEM	318	533	18	337	196	+ 26
TAYT/MA	324	479	19	343	136	- 34
DINAS	310	489	22	332	167	- 3
KAIROUAN	318	513	26	344	169	- 1
MEZRIA	310	458	25	335	123	- 47
ESSAADA	289	481	20	309	172	+ 2
C. O. M	282	457	31	313	144	- 26
MOYENNE	307	485	18	325	160	- 10

Il se dégage de la constatation de ce tableau que :

- Les frais de transit Tunis sont variables . En réalité ils sont fixes à partir d'une certaine quantité par expédition avec application d'un seuil minimum de forfait par expédition.

- Dans l'ensemble et compte tenu de la ristourne fixée à 50 M / kg, les frais de conditionnement réel en moyenne et pour l'ensemble des stations sont de 160 M / kg. Comparés aux frais de conditionnement fictifs de 170 M / kg, il se dégage une perte au niveau des stations dans leur ensemble de 10 M / kg sur le poste conditionnement.

En conclusion, la ristourne doit permettre d'encourager les producteurs qui jouent la carte de la précocité et de la qualité. Les stations dont le personnel et les amortissements sont pris en charge par le budget de l'Etat doivent être en mesure d'accorder une ristourne plus conséquente ou à la limite assister financièrement (par les bénéfices) au cas où on décide d'une même ristourne, les stations qui travaillent à perte.

PRIX DE QUELQUES MATIERES CONSOMMABLES

UTILISEES POUR LE CONDITIONNEMENT DES TOMATES

DESIGNATIONS	CONJONCTURE PRINTEMPS 82		CONJONCTURE PRINTEMPS 83	
	Fournisseurs	Prix / unité	Fournisseurs	Prix
(Cartons d'emballage 8 kg de capacité	G.I.L	340 ml	G.I.L	370 millimes
(Fibre de bois	B.O.D	350 m / kg	B.O.D	350 ml / kg
(Papier cristal	S.O.C.O.T.U	725 m / kg	S.O.C.O.T.U	650 ml / kg
(Papier Intercalaire	G.I.A.F	625 m / kg		
	S.O.C.O.T.U	300 m / kg	S.O.C.O.T.U	230 ml / kg
	G.I.A.F	470 m / kg		
(Feuillard	G.I.A.F	12,000 le	G.I.A.F	14,400 le
		rouleau de		rouleau de
		1200 mètres		1200 mètres
			Manufacture	19,500 le rou
			Tun. de plas	leau de 1500
			itique	mètres
(Agraffe	G.I.A.F	12,000 Les		
	SOCOTU	7,600 les	SOCOTU	3,500 les
		2000		2000
(Cercleuse	S.O.C.O.T.U	62,500	S.O.C.O.T.U	60,000
(Palettes	IEL OUAFI	13,300 le	IEL OUAFI	13,500 le
		palette avec		palette avec
		12 têtes		1 tête
(Sécateur	G.I.A.F	11,500 pièce	G.I.A.F	12,000 pièce

Malgré sa courte durée de culture, sa bonne production, son prix d'écoulement assez intéressant et sa demande à l'exportation de plus en plus pressante l'haricot vert reste encore une culture peu cultivée et peu connue en Tunisie à cause de certaines contraintes d'ordre agro-économiques à savoir :

1°) Exigence d'une bonne qualité d'eau (moins de 1g /litre) et d'une bonne terre franche assez saumonée - crasse et bien protégée contre les vents.

2) Coût de récolte très élevé (de 100 à 150 M/ KG)

3) Ecoulement assez difficile en pleine saison notamment en calibre fin et moyen à cause d'une consommation locale encore limitée.

La surface cultivée annuellement varie entre 100 et 120 ha avec une production de l'ordre de 500 à 600 T, écoulée surtout aux marchés de Gros de Tunis, Sfax et Soussa.

Un courant d'exportation commence à se développer et représente actuellement environ 20 % des quantités produites.

La région d'Enfida " Chagarnia " emblave à elle seule plus de la moitié de la surface cultivée (plus de 60 ha) avec toutefois une bonne qualité d'eau, sols de nature assez bonne et une bonne expérience de la culture d'haricot vert (plus de 30 ans de pratique).

Dans le cadre de la promotion de la culture le Groupement Interprofessionnel des Légumes, a oeuvré depuis 5 ans pour améliorer les conditions de culture et favoriser l'exportation à partir de cette région.

Le G.I.L et l'OMIVAN ont contribué à l'installation d'une Coop. de services qui joue un rôle dynamique depuis la préparation des sols, l'approvisionnement en semences et produits, le conditionnement et l'emballage jusqu'à la distribution des ristournes.

Les efforts déployés par le G.I.L. et l'ONIVAN et la Coopérative se sont manifestés par les résultats encourageants suivants :

- Evolution des surfaces cultivées dans la région qui sont passées de 30 ha il y a 4 ans à plus de 60 ha pour cette campagne.
- La substitution presque totale des variétés anciennes à fruits plats par des variétés nouvelles à fruits droits et cylindriques répondant aux normes d'exportation et aux exigences du consommateur français telle que la variété Royal Hal
- L'enthousiasme des agriculteurs pour l'opération d'exportation qui s'est manifesté par leur participation qui a passé de 67 agriculteurs la campagne précédente à 90 agriculteurs pour cette année, ce qui représente la totalité des agriculteurs de la région avec en plus ceux des régions voisines.

Pour cette campagne la quantité exportée est de 92 T constituée par 61 T de calibre " extra - fin " et " fin " et 31 T de calibre " moyen " .

L'attribution des avances et ristournes aux agriculteurs a été fractionnée en plusieurs périodes et varie en fonction du temps et du calibrage apporté. Ceci pour mieux inciter les agriculteurs à produire précocement.

RESULTATS DE LA CAMPAGNE 1982 / 83
HARICOT VERT CHEGARICA

	EXTRA FIN ET FIN		MOYEN		
	27 / 5 AU 15 / 5	16 / 5 AU 7 / 6	27 / 5 AU 15 / 5	16 / 5 AU 20 / 5	21 / 5 AU 7 / 6
QUANTITE EXPORTEE	28 T	33 T	3 T	10 T	19 T
AVANCE	500 ML / KG	400 ML / KG	300 ML / KG	250	200
RISTOURNE	350 ML / KG	200 ML / KG	50 ML / KG	50	50
PRIX DE CESSION	850	800	350	300	250

EVOLUTION DES EXPORTATIONS D'HARICOT VERT "CHECARNIA"

CAMPAGNES RUBRIQUES	80 / 81	81 / 82	82 / 83
QUANTITE EXPORTEE	31 T	43 T	92 T
AVANCES EF ET F.	300	357	445
MOYEN	-	183	226
RISTOURNE EF ET F	43	225	259
MOYEN	-	50	50
PRIX DE CESSIOM EF ET F	343	582	715
MOYEN	-	213	276
NOMBRE DE PARTICIPANTS	85	67	90

Enfin il ne faut pas oublier de signaler que les opérateurs étrangers étaient très satisfaits du résultat de la présente campagne et notamment de la fraîcheur du produit qui leur permet un écoulement facile.

En conclusion il importe à l'avenir de :

- Poursuivre les efforts entreprises par le G.I.L et l'ONIVAN pour développer d'avantage la culture et l'exportation de l'haricot vert dans la région d'Enfida.

- Veiller à introduire après expérimentation d'autres variétés très précoces à bonne production.

III/ /) / ORMES, COUTS DE PRODUCTION ET FRAIS D'APPROCHE A L'EXPORTATION

Profitant de ses éléments d'abris-serres installés à Monastir (30') et à Sfax (15) et de son intervention directe dans l'exportation des primeurs le Groupement Interprofessionnel des Légumes (G.I.L) , s'est attaché depuis quatre campagnes à établir et à mettre à jour des normes, coût de production de plants et de produits et des frais d'approche à l'exportation .

Dans les tableaux qui suivent figurent les principales données y afférentes à la campagne 82/83 et actualisées par les nouveaux tarifs de Décembre 1983. Ils restent donc en grande partie valables pour la campagne 1983/84.

1°) Norme de main d'oeuvre

a) Pour l'installation d'un abris-serre de 535,5 m2

NATURE DES OPERATIONS	NOMBRE DE JOURNEE DE TRAVAIL
POSE OSSATURE	3
POSE FIL DE FER 16 OU 18	3
ATTACHE FIL N° 8	1
MONTAGE SUPPORT CULTURE	1
MONTAGE PORTES	1
CREUSAGE FOSSE	1,5
POSE FILM PLASTIQUE	2,5
T O T A L	113 JOURS SOIT 247 JOURS / HA.

b) Pour la production de plants (par élément de 535,5 m2).

NATURE DES OPERATIONS	NOMBRE DE JOURNEE DE TRAVAIL	
	TOMATE	PIMENT
EPANDAGE ENGRAIS ET FUMIER	2	2
NIVELLEMENT ET FORMATION DES PLANCHES	4	4
SEMS	5	5
ARROSAGE (A L'ARROSOIR)	20	22
TRAITEMENT	2	2,5
DESHERBAGE	8	9
POSE PETIT TUNNEL (FORCAGE)	1	1
AERATION	1	1
ARRACHAGE PLANTS	8	5
	51 J. SOIT	51,5 J. SOIT
	909 J/ HA.	978,5 J/ HA.

e) POUR LES CULTURES SOUS AGRIS - SERRES

OPERATIONS CULTURALES JOURNEES DE TRAVAIL	TOMATE	PIMENT	MELON	POIVRON	CONCOMBRE	AUBERGINE	COURGETTE	H. V PALISSE	H. V MAIN
EPANDAGE FUMIER, ENGRAIS	36	36	36	36	36	36	36	36	36
BILLONNAGE	36	36	36	36	36	36	36	36	36
PLANTATION ET REMPLACEMENT DES PLANTS	47	36	36	36	36	36	36	47	47
BINAGE ET RECONSTITUTION	205	243	205	243	112	243	243	130	168
FERTILISATION	19	19	19	19	19	19	19	19	-
POSE FIL DE FER POUR PALISSAGE	19	-	19	-	19	-	19	19	-
TAILLE ET PALISSAGE	598	168	410	148	205	167	224	168	-
TRAITEMENTS	93	93	75	93	56	93	93	56	36
IRRIGATIONS	93	93	93	93	56	75	93	56	56
DESHERBAGE	75	83	75	75	75	75	75	75	36
AERATION	36	36	26	36	19	36	36	19	19
ARRACHAGE, CULTURE ET FICELLES	56	36	36	36	36	36	36	56	19
RECOLTE ET CONDITIONNEMENT	192	243	168	243	168	280	205	448	392
TOTAL ARRONDI	1712	1120	1226	1105	661	1152	1181	1150	853

2 - / COUT DE PRODUCTION DES PLANTS DES CULTURES SOUS ABRIS

T O M A T E										AUBERGINE/POIVRON	PIMENT
		Véronne et Fandango		Carmello et Noria		Cintrá		Bonica		Lamy	IBELDI ET BAKLOUTI
COUT/ SERRE	%	COUT/ SERRE	%	COUT/ SERRE	%	COUT/ SERRE	%	COUT/ SERRE	%	COUT/ SERRE	%
45	9	45	4	45	3	45	4	75	17	75	8
18	3	16	1	18	1	18	2	16	4	16	2
33	7	33	3	33	2	33	3	33	7	33	4
0	2	0	1	0	1	0	1	11	2	11	1
218	45	1949	176	1855	176	1206	182	736	141	504	185
10,5	-	10,5	-	10,5	-	10,5	-	0,5	-	0,5	-
153	31	153	12	153	14	153	10	155	34	155	17
13	3	18	1	17	1	20	1	21	5	21	3
486,5	100	1222,5	100	1127,5	100	1488,5	100	1006,5	100	900,5	100
385,5											

(AMORTISSEMENTS
(TRACTION MECANIQUE ET ANIMALE)
(FUMURES
(PRODUITS DE TRAITEMENTS
(SEMENCES ET PLANTS
(EAU D'IRRIGATION
(MAIN D'OEUVRE ET CH. SOC.
(VALEUR LOCATIVE INTERIEUR/
(CAPITAL ET ENCAISSEMENT

T O M A T E										AUBERGINE/POIVRON	PIMENT
		Véronne et Fandango		Carmello et Noria		Cintrá		Bonica		Lamy	IBELDI ET BAKLOUTI
COUT/ SERRE	%	COUT/ SERRE	%	COUT/ SERRE	%	COUT/ SERRE	%	COUT/ SERRE	%	COUT/ SERRE	%
45	9	45	4	45	3	45	4	75	17	75	8
18	3	16	1	18	1	18	2	16	4	16	2
33	7	33	3	33	2	33	3	33	7	33	4
0	2	0	1	0	1	0	1	11	2	11	1
218	45	1949	176	1855	176	1206	182	736	141	504	185
10,5	-	10,5	-	10,5	-	10,5	-	0,5	-	0,5	-
153	31	153	12	153	14	153	10	155	34	155	17
13	3	18	1	17	1	20	1	21	5	21	3
486,5	100	1222,5	100	1127,5	100	1488,5	100	1006,5	100	900,5	100
385,5											

N. P : Nombre de plants / élément de serre de 535,5 m2

C.P : Coût / plants en millimes.

[illegible]

TOMATE		PIMENT		MELON		CONCOMBRE		ALBERGINE		POIVRON		H.V. PALISSE		H.V. MAIN		COURGETTE	
REND.	COUT	REND.	COUT	REND.	COUT	REND.	COUT	REND.	COUT	REND.	COUT	REND.	COUT	REND.	COUT	REND.	COUT
HA		HA		HA		HA		HA		HA		HA		HA		HA	
60	213	25	568	2"	160	30	447	30	493	40	355	18	1506	14	1877	125	583
90	185	30	49	3"	501	40	335	40	370	50	293	9	1004	6	1116	30	455
100	170	35	421	3"	428	45	298	50	295	55	267	12	1753	18	1838	35	418
110	155	40	386	4"	376	55	244	60	247	60	244	15	602	10	671	40	364

I. FRAIS DE CONDITIONNEMENT

UNITE = MILLIMES

POSTES DE DEPENSES	PAR CAISSE 5,85 KG NET	PAR KG
1) EMBALLAGE CARTON "PRIMEUR TUNISIE"	370	53,25
2) GARNITURE		
- PAPIER CRISTAL - BESOIN 15 G / 1 CAISSES	13,50	2,31
PRIX 900 MILLIMES PAR KG		
- PAPIER INTERCALAIRE - BESOIN 20 G / CAISSES		
PRIX 300 MILLIMES PAR KG	8,0.	1,03
- FIBRE DE BOIS BESOIN 50 G / CAISSES		
PRIX 350 MILLIMES PAR KG	17,5	2,99
- ETIQUETTES "LABEL TUNISIA"		
UNE BOBINE DE 8000 PIECES COUTE 6900 MILLIMES	1,17	0,20
- ETIQUETTE "MARQUE DE L'EXPORTATEUR	20,00	3,42
3) MAIN -D'OEUVRE ET CHARGES SOCIALES	200	34,19
4) PALETTISATION, VALABLE DANS LE CAS DU TRANSPORT MARITIME L'UNITE DE CHARGE RECOMMANDEE CONTIENT 100 CAISSES SOIT 585 KG NET ENVIRON DE TOMATE ET CONSOMME :		
- UNE PALETTE ET DEUX DESSUS	5200	
- 30 M DE FEUILLARD PLASTIQUE	390	
- 6 AGRAPHES	30	
	5620	
	56,20	9,61
5) AMORTISSEMENT (FORFAIT)		
15 MILLIMES POUR MACHINE ET 15 ML POUR CONSTRUCTION DU LOCATION STATION / KG	175,5	30,00
6) FRAIS GENERAUX (FORFAIT)	58,5	10,00
7) TRANSPORT STATION PORT D'EMBARQUEMENT LOCATION 75 D / VOYAGE PREND 10 PALETTES.	75	12,82
TOTAL TRANSPORT AERIEN	937,25	160,21
TRANSPORT MARITIME	993,45	169,82

II. A FRAIS DE MISE A FOB EXPEDITION PAR BATEAU

(BASE -MERCURIALE-TUNIS 250 MIL./KG)

POSTES DE DEPENSES	BASE DE CALCUL	MONTANT ML / KG NET
(1) TAXE DE FORMALITES DOUANIERES	11,5% DE B.M (250)	3,75
(2) TAXE SPECIALE SUR LES LEGUMES	11% DE B. M.	2,50
(3) OFITEC (SERVICE DE CONTROLE)	12 ML/ CAISSE	0,43
(4) FORFAIT DE TRANSIT TUNIS	12600ML / T BRUT	3,09
(5) EMBARQUEMENT H. A. M ET PEAGE	14011 ML/T. BRUT	4,42
(6) EXTRAPORTAGE ET EXTRA FRAIS	11500ML / T BRUT	1,65
(7) TIMBRE DE CONNAISSEMENT	11500 ML/EXP. MOY5T/1EX	0,30
(8) TAXE ORDINATEUR	11 D FORMALITE	0,2
(9) R. C	11,5% DE TPD MIN=101	0,200
(10) TIMBRES	11820/EXP.	0,97
TOTAL II A		15,82

II. B. FRAIS DE MISE A FOB EXPEDITION PAR AVION

BASE MERCURIALE TUNIS 250 MILLIMES / KG

POSTES DE DEPENSES	BASE DE CALCUL	MONTANT ML/KG NET
(1) TAXE DE FORMALITE DOUANIERE	11,5% de B.M. (250)	3,75
(2) TAXE SPECIALE SUR LES LEGUMES	11% DE B.M. (250)	2,50
(3) OFITEL (CONTROLE A L'EXPORTATION)	12 ML/ CAISSE	0,34
(4) DROIT DE MONSIEUR LE RECEVEUR	11% DE (1)+(2)+(3)	0,01
(5) FORFAIT DE TRANSIT+TPS(7,5 %)	115,000+1,205	16,31
(6) TIMBRES FISCAUX	11820 / EXP.	1,82
TOTAL EN H. NORMALES		24,73
(7) HEURES SUPPLEMENTAIRES POUR DEPART AVANT 0H 30 mn.		
- OFITEC	2600 / EXP.	
- SERVICE PHYTOSANITAIRE	2600 / EXP.	
	5200 / EXP.	5,20
TOTAL EN H. SUPPLEMENTAIRES		29,93

III. A FRAIS DE MISE A FOB A DOMICILE MARSEILLE (BATEAU)

POSTE DE DEPENSES	BASE DE CALCUL	MONTANT M/KG NET
(1) FRET (TRANSPORT MARITIME)	182 FF/T BRUT	18,34
(2) DEBARQUEMENT	129 FF/T BRUT	12,80
(3) FORFAIT DE TRANSIT		
- PEAGE	18,34 FF/T BRUT	
- FORFAIT TRANSIT	154,98 FF/ T BRUT	
	161,30	
(4) FRAIS DE DEDOUANEMENT B.M=5FF/KG BRUT		16,00
a) droit de douane avant 30 - 4	14,40% de B.M	22,17
b) timbre administratif	12% de D.O	0,44
c) taxe phytosanitaire	17 % DE B.M	3,53
d) crédit d'enlèvement	11% DE (a)+(b)+(c)	0,03
e) honoraire du commissionnaire agréé en douane (HAD)	10,6% de BM+DD+T Phyt. =	2,88
TOTAL 4		29,03
TOTAL III A		76,17

III. B FRAIS DE MISE A FOB A DOMICILE MARSEILLE (AVION)

POIDS MOYEN D'UNE EXPEDITION=UNE TONNE NET

POSTE DE DEPENSES	BASE DE CALCUL	MONTANT M/KG NET
(1) FRET (TRANSPORT AERIEN MARSEILLE)		138,93
- FRET	128 ML / KG BRUT	
- FRAIS FIXES	2,730 / EXP.	2,96
(2) TRANSIT ET LIVRAISON A MARSEILLE	292 FF / T BRUT	28,98
(3) FRAIS L.T.A	39 FF / EXP.	3,51
(4) FRAIS PAYES A L'ADMINISTRATION DE DOUANE (B.M. = 5 FF / KG) BRUT)		
- a) DROIT DE DOUANES/AVANT 30 - 4	4,40 % DE B. M	22,17
- b) TIMBRE ADMINISTRATIF	2 % DE D. O	0,44
- c) CREDIT D'ENLEVEMENT	11% DE (a)+(b)+(T.V.A)	0,06
TOTAL III.B		197,05

IV. COMMISSION

PRIX DE VENTE MOYEN 5,5 FF / KG X 5 %

TOTAL FRAIS D'APPROCHE A L'EXPORTATION

1) TRANSPORT PAR BATEAU

2) TRANSPORT PAR AVION

29,25

292,08

416,44

/- RAIS D'APPROCHE A L'EXPORTATION DE L'HARICOT VERT

I. FRAIS DE CONDITIONNEMENT

UNITE = MILLIMES

POSTE DE DEPENSES	PAR CAISSE 4,5KG	
	NET	P.V. / KG
(1) EMBALLAGE (CAISSE CARTON) PRIMEUR DE TUNISIE.	370	82,22
(2) GARNITURE		
(- ETIQUETTE " LABEL TUNISIA "	1,17	0,26
(- SCOTCH " UNE BOBINE POUR 75C. " 800 ML.	10,67	2,37
(3) MAIN D'OEUVRE ET CHARGE SOCIALES	135,07	30,00
(4) FRAIS DIVERS DE GESTION	45	10
(5) AMORTISSEMENT OU LOCATION LOCAL	22,5	5
(6) LOCATION CARTON 404 POUR 800 KG NET=15,000	75,00	16,67
TOTAL I.	659,94	148,52

II. FRAIS DE MISE A FOB (TRANSPORT AERIEN)
BASE MERCURIALE TUNIS = 300 MILLIMES / KG

POSTES DE DEPENSES	BASE DE CALCUL	MONTANT EN ML/KG NET
(1) TAXES DE FORMALITE DOUANIERE (T.F.D)	11,5% de B.M.	4,50
(2) TAXE SPECIALE SUR LES LEGUMES	11 % DE B.M.	3,00
(3) OFITEC (SERVICE DE CONTROLE)	12ML/ CAISSE	0,44
(4) DROIT DE MONSIEUR LE RECEVEUR	11% DE (1)+(2)+(3)	0,01
(5) FORFAIT DE TRANSIT ET T. P. S	118000 ET 1,305/EXP	18,31
(6) TIMBRES FISCAUX	11820	1,82
TOTAL II EN HEURE NORMALE:	-	24,28
(7) HEURES SUPPLEMENTAIRES POUR DEPARTS AVANT 8 H 30.		
(- OFITEC	2,800/EXP.	
(- SERVICE PHYTOSANITAIRE	2,800/EXP.	
	5,200/EXP.	5,20
TOTAL II. EN HEURES SUPPLEMENTAIRES		29,48

III. FRAIS DE MISE A FOB A DOMICILE MARSEILLE (AVION)

BASE MERCURIALE FRANCE 7 /FF/KG BRUT

1 FF = 90 MILLIMES

POSTES DE DEPENSES	BASE DE CALCUL	COUT EN MILLIMES PAR KG NET
1) FRET SUR MARSEILLE		
- TRANSPORT AERIEN	126 M/ KG BRUT	140
- FRAIS FIXES	12780/ EXPEDITION	2,78
2) TRANSIT ET LIVRAISON A MARSEILLE	292 FF / TONNE BRUT	29,78
3) FRAIS L. T. A	139 FF / EXPEDITION	3,95
4) FRAIS PAYES A LA DOUANE		
- a) DROIT DE DOUANE	113% DE B.M. (7FF BRUT)	91,00
- b) TIMBRE ADMINISTRATIF	12% DE BRUT D. D	1,82
- c) CREDIT D'EMLEVEMENT	11% DE (a)+(b)+(T.V.A.) = 17,92% de B.M.	0,15
TOTAL III		289,51

IV. COMMISSION

PRIX DE VENTE MOYEN 14 FF / KG X 5 = 63,00

TOTAL FRAIS D'APPROCH

1) EN HEURES NORMALES 503,29

2) EN HEURES SUPPLEMENTAIRES 506,49

RAIS D'APPROCHE A L'EXPORTATION DE LA POMME DE TERRE

I. FRAIS DE CONDITIONNEMENT

UNITE = MILLIMES

POSTES DE DEPENSES	PAR SAC DE 15 KG	PAR KG NET
1) EMBALLAGE (SAC EN JUTE) DE 15 KG PRIX STUFIT PREVISIONNEL	250	16,67
2) GARNITURE		
- PAPIER KRAFT (UN KG SUFFIT POUR 10 SACS ET COUTE 500 MILLIMES)	26,32	1,75
- FIL A COUDRE	1,39	0,09
- ETIQUETTE "LABEL TUNISIA" UNE BOITE DE 6000 PIECES COUT 6990	1,17	0,08
3) MAIN D'OEUVRE ET CHARGES SOCIALES		
- LAVAGE ET TRIAGE	25	1,67
- REMPLISSAGE DES SACS	90	6
4) ELECTRICITE ET EAU	37,5	2,5
5) AMORTISSEMENTS (FORFAIT 15 ML/KG) LOCAL, CAISSES DE RAMassage ET MACHINES	225	15
6) PALETTISATION		
- UNE PALETTE UNITE DE CHARGE IDEALE CONTIENT 56 SACS DE 15 KG SOIT 840 KG NET		
- FOURNITURE POUR UNE PALETTE UNITE DE CHARGE		
- UNE PALETTE ET DEUX DESSUS 5200		
- 30 M DE FEUILLARD 350		
- 6 AGRAPES 30		
5020	100,36	
7) AUTRE FOURNITURE ET FRAIS DE GESTION	75	5
8) TRANSPORT STATION PORT D'EMBARQUEMENT (STATION CAP-BON - CAMION 45 D POUR 10 PALETTES	80,36	51,36
TOTAL I.	912,10	60,61

.../...

II / FRAIS DE MISE A FOB (PATEAU)

POSTES DE DEPENSES	BASE DE CAL- CUL	COUT ML/KG BRUT POUR NET.
BASE MERCURIALE TUNIS = 200 ML / KG		
(1) TAXE DE FORMALITE DOUANIÈRE	11,5% DE B.M	3,00
(2) TAXE SPECIALE SUR LES LEGUMES	11% DE B.M	2,00
(3) OFITEC (SERVICE DE CONTROLE A L'EXPORTATION)	12ML/SACS	0,13
(4) FORFAIT DE TRANSIT A TUNIS	1200TB.	2,80
(5) FRAIS D'EMBARQUEMENT H. A. M ET PEAGE	14011ML/T/B	4,01
(6) EXTRAPORTAGE ET EXTRA FRAIS	11500ML/T/B	1,50
(7) TIMBRE DE CONNAISSANCE	11500ML 50T MOYEN	0,03
(8) TAXE ORIGINATEUR	11000FFM.20T	0,05
(9) R. C	11,5%DE TFD MAX10	0,05
(10) TIMBRES	11020/EXP=20T	0,21
TOTAL II		14,48

III. FRAIS DE MISE A FOB A DOMICILE MARSEILLE

POSTES DE DEPENSES	BASE DE CAL- CUL	COUT ML/KG/BRUT NET
(1) FRET (TRANSPORT MARITIME)	1113,25FF/T.B	10,20
(2) DEBARQUEMENT	1125FF/T. B.	11,61
(3) FORFAIT DE TRANSIT A MARSEILLE		
- PEAGE	16,34FF/T/B	
- FORFAIT TRANSIT	154,86FF/T.B	
	1161,30FF/T.B	14,52
(4) FRAIS DE DEDOUANEMENT BASE MERCURIALE FRANCE		
1700 FF/ TONNE BRUT.		
- TAXE PHYTOSANITAIRE	7% DE B. M	1,07
- CREDIT D'ENLEVEMENT	11% DE BM+TPH	0,01
- HONORAIRES DU COMMISSIONNAIRE AGREE EN DOUANE	0,6% DE B.M	0,95
TOTAL III		39,36

IV. COMMISSION

PRIX DE VENTE MOYEN = 3 FF / KG X 5%

TOTAL FRAIS D'APPROCHE

= 13,5

= 128,15

II / FRAIS DE MISE A FOB (BATEAU)

POSTES DE DEPENSES	BASE DE CAL- CUL	COUT ML/KG BRUT POUR NET.
BASE MERCURIALE TUNIS = 200 ML / KG		
1) TAXE DE FORMALITE DOUANIERE	11,5% DE B.M	3,00
2) TAXE SPECIALE SUR LES LEGUMES	11% DE B.M	2,00
3) OFITEC (SERVICE DE CONTROLE A L'EXPORTATION)	12ML/SACS	0,13
4) FORFAIT DE TRANSIT A TUNIS	12000TB.	2,80
5) FRAIS D'EMBARQUEMENT H. A. M ET PEAGE	14011ML/T/B	4,01
6) EXTRAPORTAGE ET EXTRA FRAIS	11500ML/T/B	1,50
7) TIMBRE DE CONNAISSMENT	11500ML/50T MOYEN	0,03
8) TAXE ORDINATEUR	11000FORM.20T	0,05
9) R. C	11,5%DE TFD MAX10	0,05
10) TIMBRES	11820/EXP=20T	0,91
TOTAL II		14,48

III. FRAIS DE MISE A FOB A DOMICILE MARSEILLE

POSTES DE DEPENSES	BASE DE CAL- CUL	COUT ML/KG/BRUT NET
1) FRET (TRANSPORT MARITIME)	1113,25FF/T.B	10,20
2) DEBARQUEMENT	1129FF/T. B.	11,61
3) FORFAIT DE TRANSIT A MARSEILLE		
- PEAGE	16,34FF/T/B	
- FORFAIT TRANSIT	154,96FF/T.B	
	1161,30FF/T.B	14,52
4) FRAIS DE DEDOUANEIEMENT BASE MERCURIALE FRANCE 1700 FF/ TONNE BRUT.		
- TAXE PHYTOSANITAIRE	7% DE B. M	1,07
- CREDIT D'EMLEVEMENT	11% DE BM+TPH	0,01
- HONORAIRES DU COMMISSIONNAIRE AGREE EN DOUANE	0,6% DE B.M	0,95
TOTAL III		39,36

IV. COMMISSION

PRIX DE VENTE MOYEN = 3 FF / KG X 5%
TOTAL FRAIS D'APPROCHE

• 13,5
• 128,15

ALCUL D'AMNUTE D'AMORTISSEMENT D'UN ELEMENT DE SERRE

1°) NORMES POUR INSTALLER UNE SERRE DE : 535,5m²

- A/ Charpente métallique et fil de fer

NATURE DES OPERATIONS	JOURNEE DE TRAVAIL	PRIX UNITAIRE (D)	VALEUR EN D
(Pose armature	3 J	3,000	9,000
(Pose fil de fer N° 16	3 J	3,000	9,000
(Attache fil de fer N° 8	1 J	3,000	3,000
(Montage de portes	1 J	3,000	3,000
(Montage support de culture	1 J	3,000	3,000
TOTAL	9 J	3,000	27,000

Si on considère que la charpente métallique, fil de fer inclus est amortie sur 7 ans, la consommation annuelle en main d'œuvre pour réaliser les opérations ci-dessus serait de 27 D/ 7 ans : 3,857

- B) Baches plastiques :

NATURE DES OPERATIONS	JOURNEE DE TRAVAIL	PRIX UNITAIRE (D)	VALEUR EN D
(Creusage fossés	1,5 J	3,000	4,500
(Pose plastique	2,5 J	3,000	7,500
TOTAL	4 J	3,000	12,000

Si on considère qu'une bache plastique est renouvelable tous les deux ans, la consommation en main d'œuvre serait par conséquent de 12 D sur 2 ans : 6,000

2°) CALCUL DU PRIX DE REVIENT DE LA CHARPENTE METALLIQUE, FIL DE FER INCLUS, ET DE PLASTIQUE DE COUVERTURE.

A) Prix de cession des serres : campagne 1983 / 1984

1°) Charpente métallique = 1342,499

535,5 m² x 2,507 = 1342,409

2°) Plastique : 535,5 m² x 0,588 = 314,880

Si on considère que la charpente métallique et fil de fer sont amortis sur 7 ans et que la couverture plastique est renouvelable tous les 2 ans on aura :

+ Annuité charpente et fil de fer : 1342,499/7ans = 191,785

+ Annuité d'amortissement plastique : 314,880/ 2 ans = 157,440

3°) Annuité d'amortissement d'une unité de serre de	535,5	m ²
Annuité d'amortissement charpente et fil de fer	191,785	
Pose charpente et fil de fer	3,857	

S. TOTAL 195,642

Annuité d'amortissement du plastique : 157,440

Annuité d'amortissement pose plastique : 6,000

S. TOTAL 163,440

Annuité d'amortissement totale :

359,082

ETAIL HONORAIRE D'UN OUVRIER

Salaire journalier	=	2,640
Congé 1/ 24	=	0,110
C. N. S. S 4,40 %	=	0,116
Coûtume 13,500	=	0,037
Autres : divers et imprévus	=	0,097

TOTAL = 3,000

1°) Charpente métallique = 1342,499

535,5 m² x 2,507 = 1342,409

2°) Plastique : 535,5 m² x 0,588 = 314,880

Si on considère que la charpente métallique et fil de fer sont amortis sur 7 ans et que la couverture plastique est renouvelable tous les 2 ans on aura :

+ Annuité charpente et fil de fer : 1342,499/7ans = 191,785

+ Annuité d'amortissement plastique : 314,880/ 2 ans = 157,440

3°) Annuité d'amortissement d'une unité de serre de	535,5	m ²
Annuité d'amortissement charpente et fil de fer	191,785	
Pose charpente et fil de fer	3,857	

S. TOTAL 195,642

Annuité d'amortissement du plastique : 157,440

Annuité d'amortissement pose plastique : 6,000

S. TOTAL 163,440

Annuité d'amortissement totale :

359,082

ETAIL HONORAIRE D'UN OUVRIER

Salaire journalier	=	2,640
Congé 1/ 24	=	0,110
C. N. S. S 4,40 %	=	0,116
Costume 13,500	=	0,037
Autres : divers et imprévus	=	0,097

TOTAL = 3,000

ETAT DES EXPORTATIONS DES LEGUMES PAR DESTINATION

CAMPAGNE 1982-1983

UNITE : KG

PRODUITS	4e T. 1982		1er T. 1983		2ème T. 1983		3ème T. 1983		TOTAL
	QUANTITE	PAYS	QUANTITE	PAYS	QUANTITE	PAYS	QUANTITE	PAYS	
POMME DE TERRE					1742.863	F			2.733 301
					355.178	A	715.432	A	
TOMATE			231.102	F	352.249	F			
FRAICHE					3589	S			505.451
					50	AU			
					8441	A			
PIMENT VERT	320	F			2407	F			3.088
					361	AU			
POIVRON					2259	F			2.259
PETIT POIS			130 211	F	390	F			130.601
HARICOT VERT					101 367	F			101. 930
					563	AU			
CAROTON SAUVAGE			1 360	F					1 360
TOTAL	320		1562 673		2559 565		1715.432		3.637 990

T : TRIMESTRE
A : ALGERIE
F : FRANCE

S : SUISSE
AU : AUTRICHE.

ETAT DES EXPORTATIONS DES LEGUMES FRAIS (T)

- 47 -

SOURCE : OFIIEC

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
(PRODUITS)	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	JUIN
(ASPERGE)	158,1	142,0	25,0	22,2	59,1	24,0	11,4	-	2,1	-	-	-	-
(ARTICH.)	1273,0	1356,0	2750,0	1612,0	558,0	494,0	152,9	81,0	38,2	18,4	6,0	5,0	-
(CAROTTE)	1982,3	1073,2	173,0	124,2	168,6	14,7	1484,3	-	2000,0	1250,8	175,5	112,0	-
(AIL)	16,1	11,6	10,5	1,1	26,8	45,9	0,7	0,6	-	4,2	1,3	0,9	-
(P.O.T)	15010,9	11074,4	12771,0	1594,4	14826,1	1234,7	1935,4	1116,8	15757,9	5029,8	13173,1	3606,0	12785,8
(TOMATE)	195,6	110,7	11,0	1,6	-	-	32,7	56,7	83,0	127,0	174,0	720,0	16 04,0
(FRAICHE)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(PIMENT)	11,9	144,4	148,9	116,5	43,0	1,9	170,2	111,6	10,6	1,4	2,6	7,4	5,0
(MARICOT)	1105,0	1125,5	17,3	117,7	56,6	98,3	17,6	6,3	16,1	20,8	39,5	43,4	102,0
(PETIT)	1375,9	141,6	76,7	43,4	7,0	13,6	1,7	-	1,0	-	3,0	-	130,6
(FEVE)	11,6	117,9	11,7	0,3	-	-	1,2	0,5	0,6	-	-	-	-
(CARDON)	12,9	13,5	7,1	2,5	2,0	3,3	0,2	2,6	0,8	2,1	2,6	-	1,4
(OIGNON)	116,4	154,7	133,1	28,1	-	-	191,3	215,6	0,5	611,2	-	1,2	-
(PERSIL)	13,8	13,3	-	-	1,2	0,3	-	-	0,8	-	8,3	-	-
(FOIREAU)	11,3	10,7	-	-	-	1,3	-	-	0,7	-	-	-	-
(CHOUX)	14,2	10,4	-	-	-	0,2	0,9	-	-	-	-	-	-
(FLEUR)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(CHOUX)	-	-	-	0,3	0,3	-	0,9	0,4	0,3	0,6	0,2	-	-
(RAVE)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(CELERI)	15,8	10,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(NAVET)	13,5	10,3	-	-	-	0,1	0,6	-	0,1	0,3	0,1	-	-
(CONCOMB.)	10,5	-	-	0,3	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-
(GOMBO)	13,0	10,4	2,2	1,2	0,6	0,05	-	0,4	-	0,4	0,3	-	-
(COURGET.)	-	10,3	-	1,3	-	-	1,0	-	-	-	-	-	-
(MELON)	-	10,5	-	-	-	-	28,3	1,8	-	-	2,7	-	-
(FRAISE)	11,0	10,2	-	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-	-
(RADIS)	10,9	10,1	-	-	-	0,05	-	-	-	-	-	-	-
(SALADES)	-	10,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	-
(FENOUIL)	117,4	10,3	1,3	0,2	-	0,2	0,4	-	163,5	-	8,8	-	-
(LEGUMES)	-	12,9	0,2	0,3	0,1	-	0,2	-	0,1	0,1	-	3,6	-
(DIVERS)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(TOTAL)	10179,8	17663,5	5621,1	2573,4	15761,5	1932,5	13912,2	1596,3	8076,3	16076,1	13500,1	4399,8	3628,8

FIN

94

VUES